la société historique acadienne

vol. 7 no 2 juin 1976

les cahiers

la société historique acadienne

les cahiers

VOLUME 7 NO 2 JUIN 1976

SOMMAIRE

Entre nous 47

Quelques éléments d'histoire économique de la prise de conscience acadienne, 1850-1891, Raymond Mailhot 49

Some Notes on the Origins of the D'Entremont Family, J. Edgar Bruns 75

Document, Another Acadian before the Supreme Court of Massachusetts, 1877 80

Les dix années du groupe de la Nouvelle-Angleterre 88

Bibliographie de l'Acadie 93

Nouvelles publications 100

Courrier de la deuxième classe — Enregistrement no 1369

Imprimé par L'Imprimerie Acadienne
Moncton, N.-B.

ISSN 0049-1098

LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE ACADIENNE

La Société Historique Acadienne fut fondée en 1960 dans le but de regrouper toutes les personnes qui s'intéressent à l'histoire acadienne. Son objectif principal est de se consacrer à la découverte, la collection et la publication de tout ce qui peut contribuer à mieux faire connaître et aimer l'histoire acadienne.

On peut devenir membre de la Société en payant la cotisation de:

Membre régulier	$5.00
Bibliothèque et institutions	$7.50
Membre à vie	$100.00

Tout membre en règle reçoit automatiquement pour l'année en cours Les Cahiers publiés par la Société.

Pour tout renseignement, on communique à l'adresse suivante:

La Société Historique Acadienne
Case Postale 2363, Succursale "A"
Moncton, N.-B. E1C 8J3

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président: Muriel K. Roy
Président d'honneur: Gérard Desjardins
Vice-président: Maurice Léger
Secrétaire: Deborah Robichaud
Secrétaire adjoint: Donald Cormier
Trésorier: Irenée Mallais
Conseillers: Jules Rousseau
Laurie A. Elacher
Eloi DeGrâce

COMITE DE REDACTION DES CAHIERS

Jean Daigle, rédacteur en chef
Anselme Chiasson, O.F.M. cap.
Léon Thériault

Entre Nous

Au menu pour la saison estivale, un CAHIER des plus intéressant!

Le premier article nous vient de Raymond Mailhot qui s'intéresse depuis longtemps à l'Acadie. Auteur d'une thèse de M.A. et de Ph. D. sur le 19 siècle, il est à même de nous présenter "Quelques éléments d'histoire économique de la prise de conscience acadienne, 1850-1851". A l'aide d'une documentation abondante, l'auteur veut démontrer que les Acadiens du 19e siècle se sont développés à partir de leurs propres ressources; comme ils étaient dans un état de minorité et qu'ils ne disposaient que de très peu de leviers de commande, ils ne purent accéder à des secteurs-clefs de l'économie du temps. Il est bon de souligner, comme l'auteur le fait, que la situation économique actuelle des Acadiens tire son origine de celle qu'ont connu ceux qui revinrent de la dispersion et s'installèrent aux Maritimes.

Il est intéressant de noter que LES CAHIERS suscitent un débat et encouragent plusieurs autres historiens à continuer des recherches afin d'approfondir un aspect peu touché par certains travaux.

L'article de J. Edgar Bruns veut préciser la question des armoiries de la famille d'Entremont. Cet aspect avait déjà été touché par le père Clarence J. d'Entremont dans le SIXIEME CAHIER, en 1964, sous le titre "Le Manoir et les armoiries de la famille Mius-d'Entremont d'Acadie".

Stephen White, généalogiste au Centre d'études acadiennes de l'Université de Moncton et avocat de formation, fut frappé par la publication dans le CAHIER de juin 1975 d'un document relatant les déboires d'un Acadien au Massachusetts à la fin du 17e siècle. White nous présente le jugement du SUPREME JUDICIAL COURT OF MASSACHUSETTS touchant un Acadien en 1877. Fait intéressant à noter, la cause touchait une question maritime ce qui nous permet de dire que les Acadiens continuèrent à faire le commerce avec le Massachusetts, et ce, jusqu'au 19e siècle.

Vous trouverez aussi un rapport des activités du groupe de la Nouvelle-Angleterre de la Société Historique Acadienne. Depuis dix ans, sous la dynamique direction du père Clarence J. d'Entremont, les membres du groupe participèrent à des activités diverses: visites à des lieux historiques, conférences et dîner-causerie. Le 24 mai dernier, eut lieu au State House du Massachusetts la journée acadienne. Organisée dans le cadre des fêtes du bicentenaire américain, cette journée de célébrations à Boston sensibilisa la population de l'état sur la contribution des Acadiens dans les

différentes avenues de la vie américaine et rappela les dates marquantes de l'histoire d'Acadie.

Pour la deuxième année consécutive nos lecteurs auront le plaisir de consulter la Bibliographie de l'Acadie. Deux étudiants du département d'histoire-géographie de l'Université de Moncton, Bernard et Raymond Léger, ont retrouvé et classifié les livres, articles et thèses qui ont paru en 1975. Nul doute que ce travail sera utile à nos lecteurs.

Le comité de rédaction souhaite à tous ses lecteurs un été des plus reposants.

Jean Daigle

Les Cahiers de la Société Historique Acadienne, Vol. VII no 2, juin 1976

QUELQUES ÉLÉMENTS D'HISTOIRE ÉCONOMIQUE DE LA PRISE DE CONSCIENCE ACADIENNE, 1850-1891

INTRODUCTION

Après 1960, diverses interventions gouvernementales à travers ARDA, MEER et RELANCE ont sensibilisé les chercheurs et la population au problème du développement économique de la société acadienne. Toutefois, la plupart se sentent mal à l'aise pour amorcer un débat auquel il manque une sorte de recul et des monographies de base qui formuleraient des explications au moins partielles.[1] Les seules assises dont ont disposé les quelques tentatives de développement économique proviennent de modèles théoriques empruntés d'ailleurs. Elles négligent ou ignorent la structure de la société étroitement reliée à son passé et par delà, des orientations qui agissent sur le présent.

On n'a pas tenu compte dans les propositions économiques des années 1960-1970 des fondements du développement économique passé, de leur dynamisme, contraintes et acquisitions qui ont permis la survivance des Acadiens et leur adaptation à un environnement relativement hostile, à la périphérie nord et est du Nouveau-Brunswick.

Les Acadiens, durant la seconde moitié du 19e siècle, se sont développés collectivement davantage à partir de leurs propres ressources plutôt que grâce à diverses formes d'aide venues de l'extérieur. Mais à cause de leur état d'assujettissement et de l'insuffisance du soutien institutionnel politique, ils n'ont pu accéder collectivement à des secteurs-clefs de l'économie d'alors.

La présentation des faits qui vont suivre a pour but de vérifier les deux hypothèses complémentaires précédentes, en privilégiant les événements des années 1860-1890, période où un certain mouvement d'organisation générale interne s'est fait jour.

---

1 Il faut toutefois mentionner qu'une certaine recherche a été effectuée par Relance, mais qu'elle est fort mal connue. Un certain débat s'est amorcé lors du 43e Congrès de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences (ACFAS) tenu à Moncton, les 7, 8 et 9 mai 1975. On projette de publier quelques textes dans un numéro spécial de LA REVUE DE L'UNIVERSITE DE MONCTON, en avril 1976.

I

SITUATION GÉNÉRALE AVANT 1860

De 1755 à 1860, l'économie acadienne ne paraît guère évoluer.[2] Elle ne partage ni les élans, ni les crises de l'économie anglophone qui commence à s'édifier. Ce retrait ne s'explique ni par la mentalité, ni par l'environnement physique. On ne peut le comprendre qu'en envisageant sérieusement l'avant Grand Dérangement et l'après. L'agriculture et l'élevage des Maritimes au début du 18e siècle étaient les plus avancés du continent, au dire d'un voyageur anglais. Les Acadiens ravitaillaient en partie la garnison de Louisbourg, des détachements militaires français et même, à l'occasion, la Nouvelle-Angleterre.[3]

Cent ans après la Déportation, les Acadiens n'auront pas regroupé un véritable cheptel, ni organisé la vente du bois et du poisson.[4] La décapitation de la conquête-razzia[5] (1755-1763) brisa tout leur acquis commercial et économique. Les Acadiens furent déracinés et se transplantèrent tant bien que mal, souvent illégalement, un peu partout sur la côte-est, nord et au nord-ouest du Nouveau-Brunswick. Ils n'obtinrent le droit de propriété que progressivement, sans jouir du droit de suffrage jusqu'en 1832.

Ces conditions politico-économiques, l'absence de voies de communication autres que rivières et mer, jointes à un climat rigoureux et à des sols arides, minimisaient les chances d'organisation. A ce contexte d'exclusion de l'économie "nationale" (anglaise), s'ajoutaient les conséquences d'une rupture géographique. Les Acadiens n'héritaient plus de coutumes économiques adaptables à leur nouveau milieu[6] et susceptibles de les retrancher adéquatement face à un occupant invisible.

Après la Déportation, ils ne peuvent plus assurer la mise en marché de leurs matières premières. Les anglophones qui dominent la province s'occupent très peu d'eux. De toute façon, jusqu'au milieu du 19e siècle, l'occupant ne dispose pas, quantitativement et qualitativement, des ressources humaines et des moyens

---

2 On commence à peine à faire connaître des documents sur cette période. Voir entre autres les "documents inédits" publiés dans le Vol. II, nos 1 à 3 de LA REVUE D'HISTOIRE DE LA SOCIETE HISTORIQUE NICOLAS DENYS.

3 P. Poirier, "Le banquet Poirier", LE MONITEUR ACADIEN, (MA), 28 avril 1891, 2; voir aussi R. Rumilly, HISTOIRE DES ACADIENS (2 vols, Montréal, 1955), 1: 348, 393, 475; G. Lanctôt, HISTOIRE DU CANADA (3 vols, Montréal, 1962 à 1966), 3: 64-66, 75, 137; H.-R. Casgrain, UN PELERINAGE AU PAYS D'EVANGELINE (Québec, 1888), 398; E. Rameau de Saint-Père, (Rameau), UNE COLONIE FEODALE EN AMERIQUE, L'ACADIE, 1604-1881 (2 vols, Paris, 1877, 1889), 2: 90; E. Lauvrière, LA TRAGEDIE D'UN PEUPLE (2 vols, Paris, 1924), 1: 397.

4 Tous les recensements en milieu acadien au 19e siècle sont éloquents à cet égard.

5 Il n'y a guère de termes plus caractéristiques, après la lecture des papiers Amherst, voir un résumé dans "Les Papiers Amherst (1760-1763)", LA SOCIETE HISTORIQUE ACADIENNE, (SHA), 3 (avril, mai, juin, 1970), 7: 257-320.

6 Il faut excepter la région de Memramcook. Cette situation n'est pas étrangère au fait que cette partie de l'Acadie a noyauté le mouvement de prise de conscience.

techniques nécessaires pour imprégner le milieu francophone. L'apparition première de l'industrialisation ne rejoint pas les francophones. Ils sont dès lors marginaux face au grand commerce, aux sources de capitaux et à l'économie qui en découle.

L'évincement de l'économie nationale engendre, dans une situation d'exploitation extérieure des ressources naturelles, la misère et le sous-développement. En 1865, un inspecteur d'école pour toute la côte-est et nord du Nouveau-Brunswick justifie les faibles rendements scolaires par les difficultés économiques connues par élèves et parents: "Here to the general depression of business is joined a pecular scarcity of money, and while imported goods are sold at a very high rate, farm produce in many localities is below remunerative prices, and scarcely commands money at any rate. Educational interests have suffered as a consequence."[7] Un prêtre français de la région de Petit Rocher livre des détails plus spécifiques: "Il est aussi aisé de vivre en France avec 1,500 francs qu'ici avec 3,000." Quant à plusieurs de ses paroissiens:

> *Ils sont éloignés de près de cinq lieues de l'église, dans la misère et la nudité, vivant dans des espèces de cabanes où entre le vent et la neige . . . les enfants presque partout au-dessus de douze, couchent par terre, les pieds toujours nus. . . Depuis près de vingt ans qu'ils sont au milieu des bois, ils ont fait peu de progrès dans le matériel, reculant surtout pour le spirituel, plusieurs ont passé vingt ans sans avoir fait leur première communion. (....) Plus de cinquante enfants déjà âgés n'ont pas fait la première communion faute d'habits et de chaussures pour se rendre à l'église. Beaucoup ne peuvent faire leurs pâques qu'avec des habits d'emprunt.*[8]

Pourtant, les richesses naturelles (données primaires) ne manquent pas. Poissons, molusques et crustacés abondent. Morue, maquereau, saumon, barbue, hareng, éperlan se retrouvent tout le long de la côte ou des estuaires. Près de la majorité des localités, on peut se nourrir de coques, moules, huîtres, palourdes.[9]

Tout l'arrière pays est le domaine de la forêt. Elle alimente surtout les besoins de la population pour le bois de chauffage, la construction de maisons et de bateaux de pêche côtière. Le bûchage ne constitue pas une profession en lui-même. Les statistiques de 1871 ne révèlent dans Gloucester, Kent et Victoria que 27, 35 et 78 bûcherons respectivement.

---

7 Nouveau-Brunswick, REPORT OF THE CHIEF SUPERINTENDENT OF SCHOOLS FOR THE YEAR 1865 (Fredericton, 1866), 28.

8 P. Robert, c.s.c., au Supérieur, 18 décembre 1866, Archives des Pères de Ste-Croix, Montréal, (ACSC), R. 20-127; le même au Conseil de la Propagation de la Foi, 21 décembre 1866, ACSC, R. 20-121. Le missionnaire avait peut-être un intérêt à noircir quelque peu la situation.

9 Encore au milieu du 19e siècle, on se fixat sur le littoral expressément pour se nourrir, voir C. Bourque, "L'histoire de ses ancêtres", SHA, 4 (1972), 7: 292-293.

10 Canada, RECENSEMENT, 1871. Leur nombre est probablement plus élevé en certaines saisons. Une chronique locale note la présence d'un camp de bûcherons à Pointe Sapin, dans les années 1850, voir L. C. Daigle, SAINT-LOUIS de KENT: 150 ANS DE VIE PAROISSIALE FRANCAISE EN ACADIE (Moncton, 1948), 67.

Une agriculture d'auto-subsistance s'implante. Mais elle affronte un climat rigoureux, la mauvaise qualité des sols et d'un cheptel aux dimensions restreintes.[11] En dépit de caractéristiques objectives négatives, l'aire agricole s'agrandit de 1850 à 1900. La natalité galopante et l'absence (ou l'impossibilité) d'émigration jusque vers 1875, nécessite l'extension des terres.[12]

II

PREMIÈRE PHASE D'ORGANISATION ÉCONOMIQUE, 1860-1867

Le milieu physique, les richesses naturelles sont exploitées par l'homme qui tend, dans une économie dynamique, à les organiser. Durant la période 1850-1900, deux groupes occupent l'habitat acadien, l'un minoritaire et dominant, les anglophones, et l'autre majoritaire et dominé, les Acadiens. Les deux "nations", selon des lois fixées par un droit de conquête, s'emploient à valoriser ces ressources. Elles le font probablement de façon plus consciente après les années 1860, à cause d'impératifs politico-économiques dictés par le non renouvellement du traité de Réciprocité avec les Etats-Unis et l'avènement de la Confédération.

1) PÊCHERIES

D'après un historien économiste anglophone, les pêcheries se caractérisent par leur décentralisation.[14] Cette norme semble s'appliquer aux exploitants de la Baie des Chaleurs et du Golfe Saint-Laurent. Pour une population relativement mince et éparpillée, pas moins de quatre compagnies s'intéressent au marché des produits de la mer au milieu du 19e siècle dans le comté de Gloucester: les Robins à Caraquet, les Alexandre à Lamèque, les "Fruing" à Shippagan et les DesBrisay à Petit Rocher.[15]

Toutefois cette décentralisation n'est qu'une apparence. Une centralisation financière s'opère à l'Ile Jersey. Une analyse sommaire des papiers des Robins à Caraquet prouve l'existence d'une coopération entre les compagnies sur le lieu d'exploitation. Les Robins, fermement implantés à Caraquet et à Paspébiac, exercent dès le début une prépondérance sur les autres trafiquants, les forçant même à l'amalgamation.[16]

---

11 Pour plus de détails sur l'environnement physique, voir P.-Y. Pépin, MILIEUX, GENRES DE VIE RURAUX ET PAUVRETE DANS LES MARITIMES (Ottawa, 1967), 9-13, 141-163; V. Raîche, LA POPULATION DU NORD ET DE L'EST DU NOUVEAU-BRUNSWICK ET SON MILIEU GEOGRAPHIQUE (Thèse de maîtrise, Ecole des gradués, Université d'Ottawa, 1962), 29.

12 Voir un exemple dans la région de Memramcook, C. Bourque, "L'histoire de ses ancêtres", SHA, 4 (1972), 7: 292.

13 Les dates indiquées dans les titres de chapitre représentent plutôt des points-repères que des périodes bien délimitées.

14 H. A. Innis, ESSAYS IN CANADIAN ECONOMIC HISTORY (Toronto, 1962), 28.

15 Il faudrait sans doute ajouter des exploitants francophones qui affrétaient leurs goélettes vers Québec ou Montréal, surtout avec des huîtres. On ne possède que des données fragmentaires à leur sujet.

16 F. Savoie, L'ILE DE SHIPPAGAN, ANECDOTES, TOURS ET LEGENDES (Moncton, 1967), 24.

La présence de ces étrangers engendre une activité économique non négligeable. Ils auraient introduit "un procédé de conservation jusque-là inconnu des pêcheurs de la région: le séchage de la morue, de l'aiglefin et des autres poissons du genre".[17] L'application du procédé sur une grande échelle prit figure d'innovation technologique. Il requérait des pêcheurs des connaissances spécialisées, chacun devant jouer un rôle spécifique et complémentaire.

> *Il ne suffisait plus d'être bon pêcheur à la ligne de main. Il fallait surtout que l'équipage de la goélette, au nombre de quatre ou cinq, tous "moitié-de-ligne" — c'est-à-dire se partageant la moitié de la prise tandis que l'autre moitié restait au propriétaire de la goélette —, se composât ainsi: un piqueur qui éventrait, un décolleur qui vidait et étêtait, un trancheur qui enlevait l'arête épinière, et enfin, un saleur qui "arrimait" et salait le poisson dans la cale du navire.*[18]

Une fois la cargaison accostée au quai, la manutention du poisson se poursuivait par le séchage sur les vigneaux. La main-d'oeuvre acadienne exécutait toutes les opérations, sans pouvoir cependant s'immiscer dans le commerce extérieur du produit.

Une économie secondaire embryonnaire s'édifie donc entre les mains d'étrangers. Mais la technologie et les investissements étrangers ne favorisent pas la région car ils sont orientés de l'extérieur et dirigés vers les mêmes intérêts. De ce fait, le multiplicateur d'investissement joue peu, les effets d'entraînement étant ressentis dans le pays d'où les capitaux originent.

Ces effets d'entraînement n'interviennent même pas dans le domaine connexe des mollusques et crustacés. Ce serait à l'initiative d'un pauvre immigrant irlandais, Henry O'Leary, que l'on devrait le premier établissement stable de mise en conserve du homard, à Saint-Louis de Kent.[19] Les procédés de mise en conserve du homard et du poisson pénétreront lentement l'ensemble de la côte à partir de 1855, grâce à la débrouillardise des habitants. Ils seront stimulés à l'arrivée des voies ferrées à la fin des années 1870.

Officiellement, "the very respectable enterprising mercantile Establishment of Chas. Robin & Co., deals altogether in dry fish, and affords a vast deal of employment to the inhabitants. Nothing can be said too highly of them, their mode of business, together with the greatest integrity and honorable dealing make them what they are, highly esteemed and very much respected both at home and abroad."[20] A Caraquet, exception faite d'un marginalisme agricole, tout gravite autour des Robins. Les pêcheurs vendent leurs

---

17 IBID., 18. Rien de moins sûr, puisque le procédé était déjà appliqué au début du régime français, voir Lanctôt, HISTOIRE DU CANADA, I: 110.
18 Savoie, SHIPPAGAN, 18. Pour une description contemporaine équivalente, lire les articles du MA entre le 19 août et le 9 septembre 1870.
19 Daigle, SAINT-LOUIS DE KENT, 67.
20 THE GLEANER, 7 septembre 1867, 2.

prises ou surplus (offre) aux Robins (demande). Cependant, les prix ne se fixent pas par marchandage: le monopole exercé par la demande sur ce produit primaire ne laisse aucune élasticité possible. Exceptionnellement, des acheteurs étrangers viennent contrarier "la chance des marchands de la place".[21]

Sous le règne florissant de l'économie libérale, les Acadiens auraient pu théoriquement interrompre leur travail (offre) afin de provoquer une hausse des prix (demande). Mais selon divers témoignages, un individu ou même une famille s'inféodait en fonction d'un système de crédit bien pensé pour les intérêts de la compagnie (avec la bénédiction des lois et de certaines autorités).[22] Les revenus d'une saison suffisent à grand peine à subvenir aux besoins annuels. Les gages individuels dépassent rarement 13 ou 15£ et expliquent les indications "no credit",, "no more credit during the winter", etc., et parfois "good". Les gens s'endettent pendant l'hiver en cautionnant tout le prochain été de travail.

Statistiquement, il est difficile d'établir la rémunération exacte des travailleurs. L'endos des "chèques" de paye ne réfère pas toujours à la quantité de poisson ou aux jours de travail. Ces chèques n'avaient d'équivalence qu'en marchandises disponibles ("goods" "on hand) au magasin Robin à des prix spéciaux ("wages prices" ou "work prices"). Les porteurs de tels billets, la plupart analphabètes et unilingues francophones, s'en remettaient à la discrétion des commis jersiais (voir figures).

---

21 IBID., 2.
22 Entre autres, M. Tremblay, c.j.m., 50 ANS D'EDUCATION CATHOLIQUE ET FRANCAISE EN ACADIE. CARAQUET 1899 — BATHURST 1949 (Bathurst, 1949), 18. Les Robins quittèrent Caraquet peu après l'installation d'une compagnie à capital américain au milieu du 20e siècle.

No 139 Caraquet 21th July 1866

On demand, we promise to pay Mr
Philias Albert
the sum of One Pound, Seven Shillings
currency, in Goods, from our Store

Charles Robin & Co
£1. 7. 0 Goods P. George Romeril

Caraquet, N. B., 26 sep. 1868
1-7-0 Goods

Due Pierrot Albert (pro B) one Pound
in Goods on hand at Work Prices, on
seven Shillings — Pence,
account of Wages
42
no. A Charles Robin & Co
18 L Ed Verille

Fig. 1 Chèques de paye[23]

Charles Robin Conpagnit

silvou plét avoir labontét de
livret au porteures la somme
de vein chelin ennefét
que vous portérer au contes

de Léandre Albert

Caraquet 27 mars 1863.

Monsieur Charle Rabien
Compangie je vous prit s'il
vous plaît de livré à mon
moque de ligne 7 chelin
je suis votre humble Serviteur

Sarafin X Albert

(note du commis) Charge to Olivier Lacroix ½ Line

Fig. 2 Billets de commandes sur crédit[23]

23 Archives de la Société historique Nicolas Denys, (ASHND), Fonds Robin, Boîte A. Au verso des chèques, il y a des indications de ce pour quoi ils ont été échangés. Parfois ils sont encaissés sans raison écrite. Quant aux billets de commande, ils sont de toutes les dimensions et écrits par des gens à demi-illettrés souvent au service d'analphabètes qui signent par un "X".

Le prix des marchandises variait d'un client à l'autre, et d'un achat à l'autre. Il existait plusieurs catégories de prix: les "work prices", les "trade prices" et les "cash prices". Des comparaisons partielles entre le magasin Robin et le magasin Duval à Caraquet, et les prix du marché de Saint John font ressortir d'énormes fluctuations au détriment des consommateurs acadiens. En 1860, pour la mélasse au prix le plus bas, l'écart atteint 66⅔ et au plus haut, 180%; sur le thé, la différence s'étend de 33⅓ à 66⅔%. En 1861, le savon se vend de 5 à 8¢ la livre à Saint John pendant qu'il est à 9¢ à Caraquet.[24]

2) BOIS

A proximité d'immenses forêts domaniales, les Acadiens auraient pu facilement s'engager dans la construction maritime, parallèlement à la pêche. Ils construisaient déjà leurs propres bateaux de pêche côtière et, à l'occasion, des voiliers pour les Jersiais.[25] Mais les chantiers maritimes de Dalhousie, de Bathurst et de la Miramichi suffisaient amplement avec leur main-d'oeuvre d'abord anglophone. Un seul document ancien révèle que quelques Acadiens, installés au Québec et en provenance de l'Ile du Prince-Edouard, travaillaient à ces chantiers durant la saison morte pour se procurer un revenu d'appoint en espèces sonnantes.[26]

Les chantiers maritimes de la côte-est et nord du Nouveau-Brunswick comptaient parmi les plus importants des Maritimes. Ils fournissaient plusieurs lignes de cabotage, elles-mêmes subventionnées par le gouvernement.[27] On constate avec étonnement que le fonctionnement de cette industrie dans l'aire acadienne n'a pas eu d'impact sur l'économie de la minorité francophone. Les chantiers étaient localisés dans des centres anglophones sis aux débouchés des principales rivières: la Miramichi (Chatham, Newcastle), la Nipisiguit (Bathurst), et la Restigouche (Dalhousie).

Dans Victoria (qui comprend aussi Madawaska jusque dans les années 1870), les opérations forestières ressemblent à celles de la côte-est: "The people were employed in getting and hauling for the lumberer: logs, cord wood, lath wood, brand spikes, staves, railroad ties, making shingles at home with draw-knife, also peeling tan bark in the summer and spring to supply the tanners. For all of this they got goods in exchange."[28]

---

24 LIVRE DE COMPTES DE LA MAISON JOHN DUVAL ("LEDGER"). 1857 . . ., ASHND; "Saint John Current", THE MORNING NEWS, 18 juillet 1860, 3 et 29 juillet 1861, 3; endos de chèques encaissés chez les Robins, Fonds Robin, ASHND.
25 Savoie, SHIPPAGAN, 16.
26 "The Acadian Colony of Matapedia", THE GLEANER, 5 octobre 1867, 2.
27 W. T. Easterbrook et H. G. J. Aitken, CANADIAN ECONOMIC HISTORY (Toronto, 1965), 244.
28 A. Lagacé, HOW GRAND FALLS GREW (s. l., 1945), 40.

3) AGRICULTURE

En général, les Acadiens sont plutôt "agriculteurs" ou paysans par la force des choses. Ne pouvant tirer de revenus suffisants du bois et de la pêche, ils doivent produire la majorité des denrées alimentaires nécessaires. La région de Memramcook seule donne lieu à la pratique d'une agriculture auto-suffisante; elle profite d'une technique mise au point durant le régime français: les aboîteaux. Ces digues, en plus d'élargir la superficie cultivée aux dépens de la mer, facilitent la fertilisation à des coûts minimes.[29] Dans le Nord-Est, le système d'endiguement est tombé en désuétude au début du 19e siècle.[30]

L'habitat acadien, plutôt aride, n'attire guère les immigrants anglophones. Aussi est-ce en ce domaine que les Acadiens organiseront leur milieu économique avant de s'immiscer dans d'autres secteurs. En 1865, le département de l'agriculture provincial accorde aux habitants de Saint-Louis le droit d'ériger leur propre société d'agriculture.[31] Ailleurs, dans des comtés à majorité acadienne, ces sociétés sont dirigées par des anglophones.

Au chapitre des cultures et de l'élevage, les statistiques provinciales de 1851 et de 1861 décrivent uniquement un souci d'auto-subsistance. On récolte le foin pour l'hivernement du bétail. A partir du milieu du siècle, les Acadiens mangent de plus en plus de pain de blé. Cette céréale augmente en dix ans de 141.5% dans Gloucester, de 100% dans Kent et Victoria, pendant que la tendance est à la diminution dans les comtés anglophones. L'orge, le sarrazin, l'avoine et le seigle ont des comportements variables. Les pommes de terre s'accroissent de 104% dans Westmorland comparativement à 5% dans Victoria.[32] L'élevage ne pourvoit qu'aux besoins en lait, en viande ou en laine.

Les terres en bordure de la mer ne suffisent plus. Sous l'inspiration de Rameau de Saint-Père et avec l'assistance de plusieurs milliers de francs du Cabinet de l'Empereur Napoléon III, on commence à coloniser Saint-Paul de Kent. Paquetville et Saint-Isidore suivent dans le nord.

Normalement une aide significative au mouvement de colonisation aurait dû provenir du gouvernement provincial. Une loi passée en 1849 en faveur de la colonisation prévoit qu'un colon n'a qu'à payer les frais d'arpentage et à contribuer pour $30 de

---

29 Rameau, "Voyages au Canada", LA REVUE DE L'UNIVERSITE LAVAL 4 (1949): 82.
30 L'historien Ganong qui a visité la région de Caraquet au début du 20e siècle attribue au travail des glaces les digues en bordure des rivières, "The History of Caraquet", ACADIEN-SIS, 7(1907): 93-94.
31 Daigle, SAINT-LOUIS DE KENT, 54. Cette reconnaissance donnait droit à certaines subventions.
32 Nouveau-Brunswick, RECENSEMENTS DE 1851 ET 1861. La nouvelle voie ferrée St-John-Shédiac offre un débouché aux produits du Sud, alors que Victoria-Madawaska attendra une vingtaine d'autres années avant de se lancer dans la production des pommes de terre en vue de l'exportation.

travail aux chemins afin d'obtenir un titre définitif.[33] Comment s'applique cette loi? Les Acadiens mettront bien du temps à comprendre qu'elle a été votée pour des immigrants anglophones à qui on paie déplacement, habitation, etc. Dans la colonie de Saint-Paul, les habitants travaillent "aux chemins pour la valeur de $60 en quatre ans".[34] Quand ils ont satisfait aux conditions (tracé des chemins et défrichement) et pris possession de leurs titres de propriété, des bûcherons "étrangers" s'emparent de leurs coupes de bois. Fredericton enregistre leur plainte et offre en compensation l'indignante somme de 1 louis.[35] La couardise des fonctionnaires anglophones, la réticence des prêtres irlandais, l'obstruction du député irlandais résistent à ce premier essai d'organisation agricole acadienne.[36]

4) TERTIAIRE

Les routes provinciales correspondent aux voies ouvertes pour les loyalistes avant 1812 et pour les autres anglophones immigrés après cette date. Ayant bénéficié de la pénétration plus active des anglophones dans leurs parages, les populations francophones de Kent et Westmorland sont mieux desservies que les autres.[37]

Chez les Acadiens en marge des centres anglophones, le soin de construire et d'entretenir les routes était laissé à l'initiative des habitants. Comme la majorité des établissements donnaient sur la mer où une bonne partie des activités se déroulaient, on n'ébauchait tout au plus qu'un sentier pour se rendre à l'église. Par ailleurs, la bonne volonté se heurtait aux obstacles terrestres. A cause des tourbières, les neuf ou dix groupements de l'Ile de Lamèque restèrent pour la plus grande partie du 19e siècle étrangers l'un à l'autre.[38] Pendant plusieurs mois de l'année, il était impossible de passer de l'intérieur du Westmorland à l'intérieur du comté voisin, Kent.[39]

Par toute l'Amérique du Nord britannique, la décade 1850 inaugure une phase d'expansion des chemins de fer.[40] L'European and North Shore American Railway joint Saint John à Shédiac, en 1857. La compagnie installe ses usines à Shédiac, tête de ligne de l'Est, en milieu acadien. Comme le remarque P. Poirier, "Shédiac prit, en quelques années, beaucoup d'importance relative, et devint

---

33 R. Beaudry, LES ACADIENS D'AUJOURD'HUI (Rapport de recherche préparé pour la Commission royale d'enquête sur le Bilinguisme et le Biculturalisme, division VI, rapport no. 4, 2 vol., Ottawa, 1966), I(Chap. V): 10-11.
34 L. Allain à Rameau, 28 mars 1863, Archives Acadiennes, Université de Moncton, (AA), 2.I-5.
35 G.-A. Belcourt à Rameau, I avril 1866, AA, 2.I-8. Le louis valait alors environ $5.
36 Le même au même, 16 juillet 1863 et 27 février 1865, AA, 2.I-5 et 2.I-7; de même que H. Girroir à Rameau, 24 janvier 1863, AA, 2.I-5.
37 Pour un aperçu des principales routes de l'époque, voir W. F. Ganong, "Origins of Settlements in New Brunswick", TRANSACTIONS OF THE ROYAL SOCIETY OF CANADA (Ottawa, Second Series, Section II, 1904), 67.
38 Savoie, SHIPPAGAN, 9.
39 C. Lefebvre à Rogers, 5 mars 1866, AA, Fonds C. Lefebvre.
40 Voir Y. Roby et J. Hamelin, "L'évolution économique et sociale du Québec", RECHERCHES SOCIOGRAPHIQUES, 10(1969): 160.

un centre d'activité anglaise", malgré une majorité numérique française.[41]

Pour la première fois, un centre francophone de la côte-est débouche sur la zone nerveuse de la province (Saint John). L'historien Hannay résume bien la situation et sa fierté anglaise en écrivant que cette voie "gave Saint John an access to the North Shore".[42] Les Acadiens n'ont pas participé à l'opération initiale; pour eux, le problème reste entier: aucun chemin ne les raccorde entre eux sur la "North Shore", ni au Madawaska (Victoria). Quand il fut question d'étendre le service ferroviaire en 1865, Shédiac disparut des préoccupations. Truro allait être soudé à Moncton...[43]

C'est aussi vers le milieu du siècle que quelques Acadiens débutent une aventure dans le commerce local. L'histoire de l'un des premiers à ouvrir les portes d'un magasin, Fidèle Poirier, évoque les allures classiques des "self-made-men". Il entrevit toutes les perspectives découlant de la construction d'une voie ferrée à Shédiac. "Mais comment ouvrir un magasin sans capital? (....) Après avoir longuement et sagement réfléchi, il acheta un lot de livres de prières, images et autres objets de piété, toutes choses qui manquaient alors dans le pays acadien, et se fit colporteur. (....) Il parcourut pendant 4 ans et 8 mois les trois provinces maritimes en vendant des livres, etc. Ayant amassé un certain montant d'argent à vendre des livres et des objets de piété, il se construisit un magasin de 20 X 25. . . et l'ouvrit en juin 1856."[44]

Le recensement provincial de 1861 rapporte la présence de deux commerçants francophones à Caraquet.[45] Dans le comté de Kent, L. Allain a commencé un petit commerce et l'a discontinué au début de la Guerre de Sécession américaine à laquelle il attribue une baisse générale des affaires.[46]

III

DEUXIÈME PHASE D'ORGANISATION ÉCONOMIQUE. 1867-1881

L'éveil d'une conscience collective acadienne au Nouveau-Brunswick coincide avec l'arrivée de la Confédération. Plusieurs hypothèses ont été émises sur le rôle joué par cet événement auprès des Acadiens. Pour quelques-uns, les Acadiens se sont opposés à l'union des colonies de l'Amérique du Nord britannique tout

41 P. Poirier, SHEDIAC, AA, Fonds P. Poirier, (pagination déficiente). La monographie de Poirier détaille quelques incidences de cette construction. Pour les opérations financières, voir Easterbrook et Aitken, CANADIAN ECONOMIC HISTORY, 302.
42 J. Hannay, A HISTORY OF NEW BRUNSWICK (2 vol., Saint John, 1909), 2: 191.
43 THE BORDERER, 20 octobre 1865, 2:
44 "Un citoyen marquant", MA, 6 novembre 1888, 2; J. C. Webster, HISTORY OF SHEDIAC (Privately Printed, 1928), 18.
45 Nouveau-Brunswick, RECENSEMENT, 1861. PAROISSE DE CARAQUET, ASHND (Photocopie). Il s'agit de J.-B. Alphonse Germain et de Médéric Bourgeois.
46 L. Allain à Rameau, 28 mars 1863, AA, 2.1-5. A première vue, son affirmation au sujet du ralentissement économique est difficilement compréhensible.

en étant manipulés de l'extérieur. D'autres soutiennent qu'ils ont été favorisés par la Confédération, etc. Pour pertinentes qu'elles soient, ces opinions ne rendent pas compte de l'évolution de la société acadienne.

Les Acadiens, en marge de l'économie de la majorité dominante, sans communications structurées internes et externes, ne ressentent pas les contrecoups économiques liés à l'élaboration des nouvelles structures politiques.[47] De façon générale, la création d'un axe politico-économique est-ouest, en vue de pallier à la rupture du Traité de Réciprocité, défavorisa les Maritimes. Après avoir vanté pendant quelques années les mérites de la Confédération, les journaux anglophones ne comprennent pas, en 1868, une série de faillites: la "Lingley's failure", la "Commercial Bank failure", la "Saint Stephen Bank failure", la "Scovil's desastrous failure", etc.[48] Elles accompagnent une crise économique qui ne se résorbera qu'en partie dans les Maritimes à la fin du 19e siècle.

Pendant ce temps, en 1870, la plus grande localité acadienne, Memramcook, "n'est pas une ville; ce n'est même pas un village. Otez-lui son église, son collège, son presbytère, il ne lui reste plus que le "quod justum" pour ne plus amener une solution de continuité dans les habitations du rang."[49] Les Acadiens sont inscrits dans une société traditionnelle basée sur un régime d'auto-subsistance et, pour cette raison, les difficultés de la majorité anglophone les ébranlent peu. Cependant, ils en sont affectés. Acculée au désastre économique, la majorité filtrera parcimonieusement les investissements publics chez sa minorité.[50]

1) PÊCHERIES

Par ailleurs, quelques sphères économiques échappent désormais au contrôle de Fredericton. Immédiatement après la Confédération, le gouvernement canadien engage en milieu acadien un fonctionnaire qui fait connaître les vues des pêcheurs concernant certaines législations.[51] Celui-ci ne s'attaque pas aux monopoles. Il restreint plutôtôt son champ d'action à la présence des pêcheurs étrangers et à l'ostréiculture.[52] De même en est-il de l'action du gouvernement fédéral qui décrète des mesures de conservation et de protection de certaines espèces dans les rivières, sans règlementer l'activité des Jersiais.[53]

---

47 Il est possible que ceux qui possédaient un magasin eurent des difficultés d'approvisionnement.
48 Voir par exemple, SAINT JOHN DAILY TELEGRAPH, 3 décembre 1868, 2.
49 Advena, "Voyage dans le Golfe, la Baie des Chaleurs et le Nouveau-Brunswick, MA, 19 août 1870, 1.
50 Une étude de la vie politico-économique nous prouve ce fait.
51 H. A. S., "De la pêche à la morue", MA, 26 août 1870, 1. Il s'agit vraisemblablement de Henry Sormany de Lamèque.
52 Voir une série d'articles dans le MA, 27 mai, 17 et 24 juin, 22 juillet et 26 août 1870.
53 MA, 9 juillet 1869, 4.

A partir de 1878, Ottawa accorde des subsides pour la construction de brise-lames à Grande Anse ($2,000), à Shippagan ($6,000), à Cocagne, etc.[54] En 1881, après une requête officielle du premier député d'origine acadienne aux Communes, un bateau-dragueur est mis à la disposition du comté de Kent pour creuser des chenaux.[55] Le Conseil municipal du même comté entreprend d'"ériger et maintenir" des lumières et balises.[56]

Ces mesures arrivaient trop tardivement. Durant la décennie 1871-1881, le nombre de pêcheurs avait diminué.[57] Quoi qu'il en soit, le poisson demeure "en grande partie la nourriture journalière des habitants, et souvent dans des années difficiles, des familles, des localités entières doivent leur existence au seul produit de la pêche", dira le député Girouard.[58]

Les homarderies prolifèrent durant cette période. Cette industrie débutante trouve des débouchés presque exclusivement sur le marché américain qui la soutient en partie. Chaque pêcheur prend en moyenne 2,200 à 2,300 livres de homard par jour, avec 150 trappes. Les gros crustacés se détaillent à 5 sous l'unité.[59]

Fondamentalement, rien n'a changé comparativement aux années 1860-1867. Les Jersiais s'enrichissent copieusement, si l'on en croit un reportage du **Morning Telegraph** sur les Robins:

> *The head-quarters of the whole is in the Island of Jersey, where the Robins live in wealth and luxury, the annual returns for their Canadian codfish being handsome indeed. . . have enormous amount of money invested in the English funds, in shipping, fishing craft, buildings and lands. . . The Robin who married a rich Italian lady, and has the head-quarters at Naples, is the wealthiest of the whole of this remarkable family.*[60]

Mais, d'un autre côté, les Acadiens commencent à réagir contre des abus nommément économiques. En 1868, les habitants de Kent, grâce à de nombreuses pétitions, écartent une taxe destinée à la construction d'un quai desservant des intérêts particuliers anglophones de Richibouctou.[61]

2) BOIS

Plusieurs localités anglophones prospèrent dans les activités forestières. Vers 1867, la région de Chatham-Newcastle (Nelson et

---

54 "Parlement fédéral", MA, 21 février 1878, 2; MA, 2 septembre 1880, 2.
55 "Parlement fédéral", MA, 24 mars 1881, 1; "Bateau-dragueur", MA, 26 mai 1881, 2.
56 "Session semi-annuelle du Conseil municipal de Kent", MA, 17 mars 1881, 1.
57 Canada, RECENSEMENT, 1881; voir aussi une annonce réclamant des pêcheurs, MA, 21 avril 1881, 3.
58 Texte tiré du HANSARD et cité dans le MA, 15 avril 1880, 2.
59 U. Bourgeois, "Premières homarderies au Nouveau-Brunswick", SHA, (1964), 4: 4-6. A première vue, on peut douter de la vraisemblance d'un salaire de $50 dollars par jour pour un pêcheur. Toutefois, le prix de détail ne signifie pas ce que touche le pêcheur. . .
60 "The Robins and their Fishing Enterprises", SAINT JOHN DAILY TELEGRAPH, 14 janvier 1873, 1-2.
61 "Bruit mensonger", MA, 3 mars 1872, 2.

Douglastown) attire des travailleurs saisonniers, dont quelques Acadiens.[62] Des garçons de moins de 12 ans sont employés dans les scieries.[63]

Quoique marginales pour les Acadiens, les activités forestières constituent toujours, en valeur, la donnée maîtresse de l'économie de la côte-est du Nouveau-Brunswick.[64] Les journaux, dont le **Moniteur Acadien,** dénoncent le gaspillage pratiqué par des "lumber lords" étrangers, soucieux uniquement de la majoration immédiate de leurs profits.[65]

3) AGRICULTURE

Entre 1871 et 1881, dans les trois comtés francophones (Gloucester, Kent et Victoria-Madawaska), le nombre d'"agriculteurs" passe de 9,482 à 13,027, soit une augmentation de 37%. Comparativement au 15% de la décennie précédente, 1871-1881 amorce une légère reprise. Ce relèvement, une fois pondéré par l'étendue des terres bonifiées apparaît peu significatif. En effet, alors que l'on trouve 46% d'acres améliorés entre 1861 et 1871, de 1871 à 1881, le taux d'augmentation décroît de 17%, laissant prévoir une surpopulation agricole.[66]

Malgré un décalage général entre les cultures et la poussée démographique rurale, la patate fait l'objet d'une production plus intensive, exportée en partie. En 1881, à eux seuls, les trois comtés acadiens en ont récolté 247,281 boisseaux de plus qu'en 1871; ils ont fourni 62% de l'excédent provincial de 1881 sur 1871.[67]

L'agriculture, ou plutôt la culture d'auto-subsistance végète. L'aisance minimale tient à un fil ténu. Une violente tempête, en 1870, une épizootie, en 1872, et un "terrible ouragan", l'année suivante, ruinent toutes les espérances.[68] En 1871, aucune intempérie n'est relevée. L'avoine mesure 5 pieds et plus dans Victoria, de même que dans une colonie de Kent. Mais dans le reste de ce dernier comté, le blé a manqué. La rouille s'y est attaquée.[69] En 1875, les abonnés du **Moniteur Acadien** "prétextent la disette, pour se laisser arriérer dans leurs comptes".[70] En 1877, le journal invite ses souscripteurs à la diligence, par suite de l'abondance de la moisson.[71] Au printemps suivant, "le fourrage est d'une rareté désolante. Jamais pareille disette ne s'est fait sentir de mémoire d'homme."[72]

---

62 I. J. D. Landry à Rameau, 20 mai 1867, AA, 2.1-8.
63 J. Rogers, "L'histoire ecclésiastique du diocèse de Chatham Il y a vingt ans", MA, 30 décembre 1887 et 4 janvier 1888, 1.
64 Voir MA, 19 août 1880, 2.
65 "Notre provision de bois", MA, 28 février 1878.
66 Etude des recensements des années citées.
67 ID.
68 MA, 19 août 1870, 3; MA, 22 février 1872, 2; "Terrible ouragan", MA, 28 août 1873, 2.
69 "La récolte", MA, 6 octobre 1871, 2 (correspondance).
70 MA, 1 juillet 1875, 2.
71 MA, 11 octobre 1877, 2.
72 MA, 7 mars 1878, 2. En 1879, une autre tempête désole quelques régions, malgré une bonne récolte de blé, MA, 8 août 1879 et 4 septembre 1879.

En 1867, seuls les habitants de Saint-Louis possèdent une association agricole. Vers les années 1870, le Père Robert, à Petit Rocher, fonde une société d'agriculture locale.[73] Les habitants de Saint-Louis veulent "réformer tout le système de culture et marcher dans la voie tracée par l'expérience des meilleurs agriculteurs d'Europe et de l'Amérique".[74] Apparemment toutefois, la majorité des régions ne peuvent secouer leur inertie autrement que par la colonisation ou l'émigration.

Les techniques évoluent lentement. Entre 1861 et 1871, les bovins de trait diminuent deux fois plus vite dans les comtés anglophones que francophones, pour être remplacés par des chevaux. En 1871, sur un total de 869 moissonneuses et faucheuses au Nouveau-Brunswick, il n'y en a que 32 dans les 3 comtés majoritairement acadiens, ce qui donne en moyenne 62 par comté anglophone et 11 par comté francophone. Le rapport du nombre d'agriculteurs à la population totale équivaut à 13% dans les comtés anglophones, et à 17% dans les comtés francophones, soit un rapport inversement proportionnel aux unités d'équipement.[75] Le recensement de 1881 montre encore une progression plus rapide à l'avantage des anglophones.

L'organisation structurée de la production et surtout son écoulement sur le marché ne sont pas choses faites malgré l'apparition de voies ferrées. En 1879, on n'arrive pas à vendre l'avoine qui a subi la rouille, ni à écouler les surplus de patates. Le **Moniteur** croit que la mise en marché des produits agricoles a failli à cause du chômage urbain et suggère le remède suivant: "L'habitant des campagnes doit apprendre à se suffire à lui-même et à tirer de sa ferme tout ce qui lui est nécessaire pour sa subsistance et celle de sa famille tant pour les vêtements que pour la nourriture."[76] Des agriculteurs soucieux d'innover recourent au crédit puis se retrouvent devant "nos tribunaux qui ne sont pas ceux de Penadamante".[77]

Ce peuple, supposément "passif" et "sans initiative" a saisi la première opportunité, l'ouverture de voies ferrées, pour améliorer ses productions. Mais le marché est fermé ou supplétif pour les producteurs francophones. Les remontrances du **Moniteur** contribuent à perpétuer ce qu'il réprouve dans une foule d'autres articles: les vieilles méthodes dans les enclosures, l'élevage, les cultures,

---

73 C. Doucet, o.c.r., A L'OMBRE DU PETIT ROCHER, 1797-1947 (Bathurst, 1947), 27-29; O. Turgeon, UN TRIBUT À LA RACE ACADIENNE. MEMOIRES 1871-1927 (Montréal, 1928), 35-36. Il existe plusieurs autres sociétés d'agriculture en milieu acadien: à Bathurst, Caraquet, Saumarez (Tracadie), Kingston, etc. En général, elles semblent peu actives et souvent, dirigées par des anglophones.

74 "Société d'agriculture de Saint-Louis", MA, 8 octobre 1874, 29 octobre 1874, 2 (liste des prix).

75 Nouveau-Brunswick, RECENSEMENT, 1861; Canada, RECENSEMENT, 1871. De plus, il est probable que la presque totalité de cet équipement en milieu francophone était possédé par des anglophones.

76 "La crise actuelle et ses enseignements", MA, 30 janvier 1879, 2 (éditorial).

77 "Discours du Rév. Ph. F. Bourgeois", MA, 30 juin 1880, 3.

dorénavant explications bien secondaires de l'enlisement agricole.[78] Après un inventaire des arrivages de pommes de terre de la côte sur le marché de Saint John, le **Morning Telegraph** ajoute: "They are, however, of the commoner kinds, such as the "Christy", and "French Whites".[79]

Le "Free Grants Act" de 1868 aurait dû imprimer un nouvel élan à la colonisation acadienne qui était en train de s'organiser. Mais les politiques de Fredericton, ajustées à une immigration européenne, ignoraient les efforts des autochtones.[80] C'est plutôt avec la construction de l'Intercolonial que se développe un second courant. Ainsi sont fondées ou se développent Acadieville, Rogersville, Saint-Paul. Les travaux nécessités par la voie ferrée fournissent du travail aux colons comme bûcherons et terrassiers. Toutefois des colonies comme Free Grants, Laplante, Alcida, Paquetville, etc. obéissent plutôt à un mouvement d'organisation interne.

Le gouvernement provincial n'apprécie guère cette colonisation, le long de l'Intercolonial, qui freine les appétits des "lumberlords". Les tergiversations officielles obligent les colons à construire leurs propres routes.[81]

Cette poussée vers l'Intercolonial comporte des dangers pour la société. L'épuisement des sols, le fractionnement des terres, le manque d'industrie, acculent les jeunes à l'émigration intérieure, puis à l'exil dorénavant possible grâce à la voie ferrée. Car la colonisation, pour sublime qu'elle soit représentée par les leaders, suscite maintes difficultés. Les colons vivent "dans des cabanes couvertes de pruche, n'ayant pas de chemins, ni farine, ni grains de semence", au printemps de 1876. Le gouvernement continue d'accorder "des licences" à des entrepreneurs sur les coupes de bois. Simultanément, le même gouvernement construit maisons, routes, donne grains de semence aux colons émigrés d'Ecosse.[82]

4) TERTIAIRE

Défavorisés, les Acadiens se dotent quand même de quelques services afférents au bois et à l'agriculture. Des moulins de sciage

---

78 Il faut noter que pêcheurs, "artisans", bûcherons, certains professionnels et commerçants cultivent une terre ou du moins un potager.

79 "The North Shore for Farmers and Immigrants", SAINT JOHN MORNING TELEGRAPH, 17 novembre 1868, 2.

80 Voir interprétation de Hannay, NEW BRUNSHICK, 2: 289. Si on tient compte des difficultés acadiennes avec les arpenteurs officiels et les marchands de bois, et de la facilité avec laquelle on faisait venir d'Ecosse des colons auxquels le gouvernement fournissait gratuitement transport, maison, semences, etc., le moins que l'on puisse dire, c'est que cette législation n'avait pas été conçue pour favoriser le progrès de la communauté franco-catholique. Dans le cas de Balmoral, lire A. Boucher à Rameau, 3 septembre 1888, AA, 2.1-27. Au cours des années 1870, le budget de l'immigration était parfois l'un des plus importants de la province. Il couvrait les déboursés d'installation et de colonisation, voir Nouveau-Brunswick, JOURNALS. NE- BRUNSWICK LEGISLATIVE ASSEMBLY, 1871, 114; Nouveau-Brunswick, REPORT OF THE AUDITOR GENERAL ON THE PUBLIC ACCOUNTS OF THE PROVINCE OF NEW BRUNSWICK FOR THE YEAR 1872, 206; Nouveau-Brunswick, PUBLIC ACCOUNTS, 1874, 178-184.

81 Ami des Acadiens, "Voyage à l'Acadie-Ville", MA, 6 octobre 1871, 2; "Colonisation", MA, 2 octobre 1873, 3.

82 "Législature locale", MA, 6 septembre 1877, 2; "Assemblée législative", MA, 28 mars 1878, 2.

acadiens vendent de la planche à l'extérieur.[83] Gilbert Girouard de Bouctouche est propriétaire d'un "steam saw-mill" et répond à la demande locale, "gratis" quand il s'agit du couvent.[84] A Shédiac, une compagnie se forme, la "Sweeney et Richard"; elle manufacture des voitures d'hiver et d'été: "traîneaux, carosses, et wagons de toute description en mains et à ordre".[85] Des moulins à moudre entrent en opération.[86]

Durant la période 1867-1881, un courant de base se dessine, soit la dépendance des principales municipalités acadiennes vis-à-vis de services mis sur pied par des ressources extérieures. Alors que l'Intercolonial aurait pu soustraire en partie les Acadiens à leur sous-développement en diversifiant les ouvertures à leurs productions, il permettra à d'autres contrôles, à d'autres axes d'exploitation de se développer. Après l'euphorie des projets initiaux en 1868,[87] il fallut se rendre à l'évidence que cette voie relierait des centres anglophones entre eux en oubliant les Acadiens, c'est-à-dire la côte. On négligera même Shédiac déjà intégrée à une infrastructure existante, au profit de Moncton, ville créée expressément en vue de la voie. Les "assemblées d'indignation", largement conduites par les anglophones présents chez les Acadiens, n'empêcheront pas l'Intercolonial d'emprunter un raccourci relatif dans la forêt. Les ateliers de la Cie North American déménageront de Shédiac à Moncton.

Le gouvernement provincial se soucie pour sa part davantage des "extensions" de voies ferrées que d'améliorer l'embryon de réseau routier qui aurait pu entraîner des communications plus adéquates entre les Acadiens. Les sommes prévues pour les routes sont versées à des marchands anglophones qui les utilisent à leurs propres fins.[88]

Consécutivement à leur mise à l'écart de la voie principale, l'Intercolonial, les Acadiens se rabattront sur la recherche de subventions pour des embranchements dans presque tous les villages. Hommes d'affaires, députés et professionnels y voient une possibilité de se faire valoir comme représentants de l'intérêt public. Discussions et querelles intestines ininterrompues alimentent la scène publique pendant dix ans environ (1875-1885).[89] Le Madawaska est joint au reste de la province par le Short Line en 1878.

---

83 Voir M.-F. Richard à J. Rogers, 14 février 1871, AA, Fonds M.-F. Richard, (MFR); L. Savoie, "Le moulin à Valère", LA REVUE D'HISTOIRE DE LA SOCIETE HISTORIQUE NICOLAS DENYS, 2 (janvier-février 1974), 1: 2-10.
84 F.-X. J. Michaud, JOURNAL DES COMPTES DE LA FABRIQUE ST-JEAN-BAPTISTE DE BOUCTOUCHE, N.-B., AA, Fonds F.-X. J. Michaud, 2.
85 "Adresses d'affaires", MA, 15 juillet 1880, 1.
86 Voir par exemple MA, 20 janvier 1871, 2 (correspondance).
87 N. Lussier à Rameau, 23 août 1868, AA, 2.1-9.
88 MA, 11 août 1871, 2; MA, 12 et 19 mars 1874.
89 MA, 6 février 1879, 2; MA, 20 et 27 février 1879; Scio, MA, 31 juillet 1879, 2 (correspondance); Ami de la paix, MA, 7 août 1879, 2 (correspondance).

Quelques Acadiens semblent n'avoir pas échappé à la vague de concussion et de corruption provoquée par la construction de voies ferrées. Les révélations concernant de menues duplicités locales ameutèrent l'opinion publique contre eux. On cria au scandale contre des politiciens francophones qui luttaient pour l'obtention de contrats et de tracés non rentables.

L'infrastructure ferroviaire engendre la valorisation de certaines initiatives individuelles et commerciales, mais elle n'a pas d'effet d'entraînement sur la collectivité. Les voies ferrées ont été conçues en général comme services à des localités anglophones. Elles ne modifient pas le dénuement de la masse acadienne. La majorité des villages restent encore isolés. Même les offices religieux sont difficilement accessibles en quelques périodes de l'année. Le lien Saint-Louis-Rogersville est un sentier où l'on voyage à pied ou à dos de cheval. Le gouvernement, en 1879, investit 18¢ par habitant dans les routes de Kent et 50¢ dans Restigouche où on espère accueillir beaucoup de colons écossais.[90] On semble même cesser d'entretenir des chemins déjà ouverts.[91]

Une bonne partie du transport chemine encore par bateau ou goélette. Simon Bourgeois, marchand de Cocagne, acquiert en 1880 une goélette de 45 tonneaux construite en chêne blanc pour assurer le va-et-vient de son commerce.[92] On relève des cas semblables à Bouctouche et à Caraquet.

Shédiac, s'étant vue délestée de ses ateliers ferroviaires, se spécialise dans les services. Médecins, avocats et surtout commerçants y mènent une existence relativement prospère, malgré un incendie général en 1880. Ils sont assez nombreux pour défrayer les plus grandes et la majorité des annonces du **Moniteur Acadien.**[93]

Toutefois, dans quelques régions, on peut s'interroger sur la signification de la prise en main du commerce par des indigènes sous domination extérieure. A Caraquet, en plus des Jersiais, un Acadien, Martin Haché, ouvre un magasin en 1871. Immédiatement, il adopte les usages des autres commerçants et élargit même le cercle monopolistique régional en acceptant les billets des Robins, K. F. Burns, William Fruing, Young et Rivers.[94]

Comme chez les Robins, ses prix sont capricieux et diffèrent selon l'acheteur; les taux de profits y sont exhorbitants. En janvier 1872, 2 quarts de farine sont portés au crédit de Frédéric Blanchard pour $11.50. En juillet 1872, O. Boudreau en achète un demi-quart

90 A. A. Boucher au Rév. P. Gildas, o.c.r., 10 mars 1916, AA, MFR; "L'octroi des petits chemins", MA, 24 avril 1879, 2.
91 Voir un exemple décrit dans MA, 11 août 1871, 2. De fait, quelques marchands et politiciens, dépositaires des fonds de voirie, oubliaient la destination première des sommes allouées. . .
92 "Prospérité", MA, 28 octobre 1880, 2.
93 "Il y a un an", MA, 14 octobre 1880, 2; "Adresses d'affaires", MA, 15 juillet 1880, 1 et voir aussi tous les numéros de l'été 1878.
94 LIVRE DES COMPTES ("LEDGER") DE MARTIN HACHE (Caraquet, 1871-1909), 11, 28, 55, 65, 264. . . D'après une information du MA, Martin Haché est un proche collaborateur de Young, MA, 28 octobre 1875, 3.

pour $6.50. Le profit dépasse 200%. Au cours du même été, un client en "rend" un quart pour $9.00.[95]

Martin Haché achète de grandes quantités de poisson et engage de temps à autre beaucoup de ses clients qui comblent leur crédit de cette manière. Il se spécialise dans l'achat des huîtres. Les prix sont ridicules: 72 quarts d'huîtres pour $36, en 1871. Il fallait 18 seaux d'huîtres pour s'approprier une chopine de brandy (90¢) à son magasin.[96]

Chez les minorités, les moyens d'oppression demeurent ou grandissent à mesure que des développements internes se font jour. Ainsi avec l'apparition des voies ferrées et l'extension de l'aire agricole, etc., apparaissent dans le milieu acadien les compagnies de finance et les usuriers. Les taux d'intérêts grimpent jusqu'à 120%. Le journal acadien rapporte souvent des saisies, des "Public Auctions", des départs précipités vers des lieux inconnus, des "Sheriff's Sales".[97]

IV

TROISIÈME PHASE D'ORGANISATION ÉCONOMIQUE, 1881-1891

La période 1881-1891 nous est principalement connue par son développement politique et institutionnel de type "culturel". Des politiciens de classe exercent une influence à Fredericton et à Ottawa et la collectivité se dote d'une association nationale. La prise de conscience collective est conditionnée par une économie qu'on n'arrive pas à contrôler.

1) PÊCHERIES

Dans les années 1880, on se rend compte que les voies ferrées permettent d'écouler la surproduction de certains produits primaires. Alors que hareng, morue, barbue et huîtres se pêchaient déjà commercialement, maquerau, éperlan et homard sont aussi expédiés sur des marchés extérieurs.

Ce dernier produit prend la vedette. En 1883, on ne compte pas moins de 30 "factories de homard" dans le Gloucester, dont 8 ont ouvert leurs portes l'année précédente. Dans Westmorland, on en recense 17 en 1887. L'une d'elle empaquette près de 500,000 livres annuellement. Toutefois, durant les années difficiles, leur nombre décroît. De 23 qu'elles étaient sur 52 milles de côte, les usines tombent à 4 dans le sud-est au cours des années 1880 —

95 IBID., 8, 9, 21, 39, 42, 61, 97, 102.
96 IBID., 9, 12, 20, 21, 47, 170, . . .
97 Voir par exemple: Michaud, JOURNAL, 18; Scrutateur, MA, 2 janvier 1879, 2, "Public Auction", MA, 29 octobre 1874, 3; "Sheriff's Sale", MA, 11 avril 1878, 2.

deux détenues par des Acadiens et deux par des anglophones. Dans Kent, elle sont majoritairement francophones.[98]

Les huîtres, contrôlées par les Acadiens, connaissent un sort identique. A Caraquet, alors qu'on en trafiquait en moyenne 20,000 barils durant les années 1860, on en récolte à peine 2,000 barils en 1882. On cueille les huîtres, mais on ne pratique pas l'ostréiculture.[99]

2) BOIS

Les aménagements portuaires destinés aux pêcheurs profitent aux "lumber lords" locaux. Toutefois, les statistiques fédérales de 1871 à 1901 révèlent la stagnation ou la décroissance de l'industrie forestière, peu soucieuse de son ressourcement à long terme. En milieu acadien, elle présente en outre le désavantage, comme la pêche, d'être saisonnière et aux mains des anglophones.[100]

En dehors des dérivés de la pêche et du bois, peu d'industries s'installent dans l'habitat acadien. La manufacture de chaussures Harper & Webster de Shédiac réduit les gages de ses employés de 17% en 1886, pendant que des Acadiens agrandissent la leur à Cap Pelé.[101] Les propriétaires des carrières de Memramcook déménagent aux Etats-Unis en entraînant l'émigration d'une cinquantaine de familles.[102] Le secteur secondaire, de dimension modeste, demeure instable parce qu'axé sur des ressources primaires locales, soumises à des variations cycliques, ou épuisables en raison d'une exploitation irrationnelle souvent dictée de l'extérieur.

3) AGRICULTURE

Il semble bien que l'agriculture ait atteint une sorte de sommet historique dans le milieu acadien au début des années 1880 pour commencer à décroître par la suite (si on s'en tient au "per capita"). Le taux de progression numérique des agriculteurs, à la baisse depuis une génération, disparaît entre 1881 et 1891. Les acres cultivés, "améliorés" et en paturage augmentent, mais partout les rendements diminuent.[103]

Certaines initiatives agricoles typiquement acadiennes qui auraient pu s'étendre sur une base régionale ou nationale n'arrivent pas à échapper à leur lieu de fondation. Ainsi en est-il de la banque

---

98 "Les pêcheurs", MA, 19 juillet 1883, 1; "Nouvelles et faits divers", MA, 24 décembre 1884, 3; "Homard en conserve", MA, 7 février 1888, 2; "Nouvelles locales", MA, 19 juin 1888, 3; "Nouvelles de Kent", MA, 14 mai 1889, 3;

99 Cette constatation vaut encore de nos jours à maints endroits. Voir plusieurs articles du MA, en 1883, en 1885 et surtout en 1889.

100 "Gloucester", MA, 25 novembre 1890, 2.

101 "Réductions de gages", MA, 28 janvier 1886, 3; "Au jour le jour", MA, 3 août 1888, 3.

102 "Les Acadiens à l'étranger", MA, 9 octobre 1888, 2; "Le mouvement de la population de Memramcook", MA, 29 janvier et 8 février 1889, 2.

103 Voir recensements fédéraux.

d'avoine et des concours agricoles de Saint-Louis qui ne favorisent que les producteurs locaux.[104]

En 1881, on forme une société afin de promouvoir la colonisation chez les Acadiens. En 1884, l'abbé Richard réussit à l'animer. Mais face à une obstruction de la hiérarchie catholique et à des disettes épiques, la société a peine à rayonner. L'agriculture ayant de la difficulté à dépasser le stade de l'auto-subsistance, il va de soi que la colonisation sur des terres marginales perd vite son entrain premier et que, conséquemment, le mouvement d'émigration s'intensifie.

4) TERTIAIRE

Le contrôle des embranchements ferroviaires, malgré une participation financière et au conseil d'administration de certains Acadiens, échappe à ces derniers.[105] A Petit Rocher, l'Intercolonial choisit comme agents deux Ecossais sans scrupules. Ironiquement, après que les travaux sont presque terminés, la compagnie nomme un M. Comeau de cette localité surintendant de toutes les constructions en bois, de Lévis à Moncton.[106]

Dans le "Bas-Gloucester", John Kennedy Burns, "lumberlord" et député fédéral, veillera à bâtir une voie ferrée, mais "pour ses madriers". Plusieurs petits capitalistes acadiens souscrivent au capital de la compagnie, évalué à $214,000 en décembre 1882. Malicieusement dénommée "Chemin de fer de Caraquet", la voie se construit avec les subsides du gouvernement provincial et des actions vendues à Londres. Un vérificateur gouvernemental en inspecte la première section, accompagné de Burns et d'un commerçant de Grand Anse, Joseph Poirier,[107] En 1885, un correspondant note que le tracé de la voie fait un curieux détour de 13 milles pour rejoindre Burnsville, où est sis un moulin du président de la compagnie. "Pourvu que le moulin tourne, peu importe que tout un comté en souffre!"[108] Le "Caraquet Flyer" ne se rattache à aucune autre voie canadienne. A Bathurst, il s'arrête à deux milles de l'Intercolonial. Son unique train se compose de quelques fourgons à marchandises et d'un autre pour les passagers. Malgré tout, les habitants de Grand Anse offrent un banquet d'honneur à Burns.[109] Des tragédies humaines résultent de la construction de cette voie non sécuritaire.[110]

---

104 Daigle, SAINT-LOUIS DE KENT, 62; "Nouvelles de Saint-Louis", MA, 30 avril 1889, 2; MA, 15 septembre 1881, 2. Les Acadiens ne semblent pas participer aux expositions provinciales.

105 Par exemple, l'amendement à l'incorporation de la compagnie du chemin de fer de Caraquet contient les noms de six Acadiens, membres de la corporation, voir le document du 18 avril 1878.

106 Justice, MA, 11 août 1881, 3 (correspondance); MA, 24 août 1882, 3.

107 "The Caraquet Railway", WEEKLY TRANSCRIPT, 13 décembre 1882, 2; "Nouvelles et faits divers", MA, 24 décembre 1884, 3; O. Turgeon, MEMOIRES, 8. Joseph Poirier sera élu député par acclamation en 1890.

108 MA, 25 juin 1885, 3 (correspondance).

109 Tremblay, 50 ANS D'EDUCATION, 139; "Chemin de fer de Caraquet", MA, 10 décembre 1885, 2; "Chemin de fer de Caraquet", COURRIER DES PROVINCES MARITIMES, 17 septembre 1885, 2 (éditorial); C. Albert-Blanchard, CARAQUET, QUELQUES BRIBES DE SON HISTOIRE (Caraquet, 1967), 57.

110 Voir par exemple MA, 27 décembre 1887, 10 et 20 janvier et 16 février 1888.

Individuellement, des Acadiens tirent partie de la situation. Par exemple, quelques-uns prospèrent dans l'exportation du poisson, des patates, des oeufs et du homard aux Etats-Unis.[111]

Cette apparente prospérité est limitée et avantage les "lumber-lords" et les entreprises de Moncton. A ce dernier endroit, parmi les plus gros entrepreneurs, on retrouve T. M. et T. B. Leblanc. Plusieurs "professionnels" qui ont reçu une formation au Collège de Memramcook "pratiquent" aussi à Moncton.[112] A une vingtaine de milles plus à l'est, les marchands acadiens consolident leur position à Shédiac, mais désormais ils sont condamnés à stagner, le gros commerce et les grandes entreprises s'implantant surtout à Moncton.

5) STABILISATION DU SOUS-DÉVELOPPEMENT

A partir des années 1880, les Acadiens disposent de moyens de communication, de personnalités politiques, de quelques hommes d'affaires, d'un collège classique bien portant. On s'attendrait à les voir échapper graduellement au marasme et à la pauvreté. Au contraire, comme dans les années 1860, ils luttent encore pour leur survie, conditionnée par des agents extérieurs (capital) et internes (milieu physique).

En 1886, une famine éclate dans le Gloucester quand une banque de l'Ile Jersey déclare faillite. La compagnie Robin "suspend ses paiements" dans la Baie des Chaleurs, signifiant qu'elle ne rémunère plus, d'aucune façon, les pêcheurs à son emploi. Un sénateur et un député québécois s'occupent de venir en aide à plus de 600 familles "dans une misère atroce".[113]

Les Acadiens ne sont pas responsables de la dite "faillite". Les Robins vendaient leur morue de 2 à 4¢ la livre alors qu'ils

---

111 "Commerce de Kent, MA, 2 février 1882, 2; "Port de Shédiac", MA, 31 décembre 1888, 2; "Port de Shédiac", MA, 31 novembre 1889, et 2 janvier 1891, 1; MA, 21 août 1884, 3; "Nouvelles de Saint-Paul de Kent", MA, 11 novembre 1887, 3; "Nouvelles locales", MA, 20 et 30 décembre 1887; "Le commerce des patates au Nouveau-Brunswick", MA, 15 novembre 1887, 2; "Nouvelles de Bouctouche", 25 novembre 1887, 2; "Chemin de fer Kent Northern", MA, 7 décembre 1887, 2.

112 "Nouvelles de Moncton", MA, 28 août 1884, 2. En 1889, D. T. Leblanc obtient un autre contrat, voir MA, 16 août 1889, 2 (même si les initiales du prénom diffèrent, il semble bien qu'il s'agisse de la même compagnie). Thibodeau est chef de police à Moncton de 1884 à 1890. Il démissionne à ce moment, après une enquête qui l'exonère de tout blâme sur ses activités, voir "Autour des Provinces Maritimes", MA, 28 mars 1890, 3. Originaire de Memramcook, le "Maréchal Thibodeau" n'y a guère d'amis, voir MA, 20 août 1889, 3 (correspondance). La monographie de Lloyd Machum sur Moncton, A HISTORY OF MONCTON (Moncton, 1965), est décevante en ce sens qu'elle ne se préoccupe presque exclusivement que des anglophones. A Bathurst, un contracteur acadien semble aussi s'imposer, voir "Echos de la Baie des Chaleurs", MA, 19 novembre 1889, 2.

113 "Les Robins dans l'embarras", MA, 21 janvier 1886, 3; "Faillite des Robins", MA, 4 février 1886, 3. De cette faillite et de ses conséquences, aucune trace dans les SUPREME COURT MINUTES, les COUNTY COURT PAPERS, les ACTS OF THE ASSEMBLY, les JOURNALS OF THE EXECUTIVE COUNCIL et les PAPERS OF THE EXECUTIVE au Nouveau-Brunswick; ainsi à Ottawa aux Archives Publiques, FONDS ROBIN, JONES AND WITMAN, LTD, 1790-1953, MG. 28, III, 18. Les Robins avaient 50,000 en liquidités et une autre compagnie, elle aussi dans le commerce du poisson, 80,000 dans la Jersey Banking Company. Les propriétés des deux firmes étaient évaluées à 300,000, voir THE CANADIAN GAZETTE (Londres), 28 janvier 1886, 400. Dans la région de Gaspé, les pêcheurs auraient décidé de piller les magasins des Robins qui auraient demandé des troupes, voir IBID., 400. Dans la région de Paspébiac, ils auraient de fait dévasté les magasins, voir E. Sénéchal, éd., THE DOMINION ANNUAL REGISTER FOR 1886 (Montréal, 1887), 300. Voir aussi "Money Market and City Intelligence", TIMES (Londres), 12 et 13 janvier 1886, 11.

rétribuaient des particuliers de 25 à 30¢ par jour ouvrable. Selon les anciens, les prises s'élevaient à plus de 500 livres par jour.[114] Les pêcheurs acadiens partagent le sort des ouvriers de l'ère du capitalisme sauvage, soigneusement protégé par les politiciens. En 1889, un député propose à Fredericton un amendement pour "donner des garanties de payement à ceux qui travaillent aux carrières, sur les bâtisses et à la construction de chemins de fer". 34 députés sur 36 s'y opposent.[115]

Le système établi, le "landlordism" et sa collusion avec les autorités gouvernementales interdisent tout développement agricole, forestier ou même ouvrier. Les interventions des députés acadiens, provincial et fédéral, et de l'abbé Richard ne gênent pas Geo. McLeod qui jette illégalement le bran de scie de son moulin dans une rivière; celle-ci en est tellement encombré que les habitants ne peuvent plus y extraire des engrais maritimes.[116] En 1891, les "lumber lords" paient leurs employés et fournisseurs avec des "pitons" ou jetons et parcourent toute la province pour faire élire des candidats anglophones dans les comtés francophones. Pascal Poirier, sénateur, dénonce publiquement les Irlandais qui appliquent systématiquement aux Acadiens le régime arbitraire dont ils étaient victimes dans leur pays d'origine.[117] Burns vend son moulin en 1890, mais le "règne des pitons" n'arrête pas pour autant.[118]

Travaillant à bas salaires, rétribués en marchandises à des "wages prices", les gens, encore analphabètes à 50% dans Gloucester en 1900, empruntent et tombent dans un autre guet-apens. En même temps que le **Moniteur** annonce de "l'argent à prêter en sommes de $25 à $1,000 sur biens-fonds", un correspondant alerte la population sur des taux d'intérêt allant jusqu'à 600%: "Un de vos prêteurs d'argent avait gobé la terre d'un pauvre Français valant $400 pour le montant de $15 prêté il y a une dizaine d'années et un quart de farine qu'il avait pris à son magasin. . ." P. A. Landry, député aux Communes, présente un projet de loi sur la limitation des taux d'intérêt à 8%, mais celui-ci n'est pas retenu par son parti.[119]

Les Acadiens réagissent devant leurs problèmes au niveau local. En 1885, les colons de Rogersville et des environs, en détresse et après la fermeture de magasins détenus par des anglophones, organisent une "coopérative" pour subsister. Un voyageur

---

114 "LEDGER" 1887-1888, Fonds Robin, ASHND, 9. Il est bien difficile d'affirmer si ces "particuliers étaient des pêcheurs ou des manoeuvres. Les chiffres fournis ici ne sont qu'indicatifs. Il faudrait une longue étude pour établir une moyenne des prix et des salaires à partir des divers fonds Robins.

115 "Législature locale", MA, 9 avril 1889, 3.

116 Daigle, SAINT-LOUIS DE KENT, 70-71; au même moment, les autorités surveillent l'abbé Richard qui a un moulin sur la rivière Saint-Charles.

117 "Le banquet Poirier" et "Lettre de l'Hon. sénateur Poirier", MA, 28 avril 1891; la lettre avait été publiée auparavant dans le SUN de Saint John.

118 "Echos de la Baie des Chaleurs", MA, 13 juin 1890, 2.

119 "Chasseur et l'usure", MA, 20 avril 1888, 2; MA, 27 avril 1888, 3; Trappeur, MA, 24 avril 1888, 3 (correspondance); "Argent à prêter", MA, 7 septembre 1888, 3 (il s'agit d'un exemple d'annonce du MA pour des prêts); MA, 24 mai 1887, 1; MA, 8 mai 1888, 2.

s'étonne qu'on ait caché ce nouveau type d'entreprise durant quatre ans et le révèle au public en 1889.[120] Les Acadiens avaient probablement fondé la première coopérative des Maritimes.

Dans la paroise voisine, Saint-Louis, les habitants se sont dotés, en 1884, d'une banque agricole qui emmagasine des surplus de récolte à l'automne et les "prête", le printemps venu, aux agriculteurs indigents. Forts de l'"état florissant" de cette initiative, les promoteurs l'étendent aux petits prêts, "avec des intérêts bien minimes. Cette société a pour but d'empêcher, en autant que leurs ressources leur permettront, les gens d'emprunter, à des intérêts usuriers, et de garder au pays des intérêts qui seraient exposés à sortir dehors."[121]

CONCLUSION

Tout système économique capitaliste repose en partie sur une cohérence interne en vue d'une maximisation des profits et sur la liberté d'action des agents économiques dont le "jeu" est réciproquement contraint par une sorte de "main invisible". Les Jersiais, comme les "lumber lords", respectaient ces conditions; ils jouissaient du contrôle complet de l'offre et de la demande, de telle sorte que les "contraintes", provenant surtout du milieu physique, étaient peu significatives. Le retour systématique de la monnaie scripturale dans leurs coffres (magasins) bouclait le cycle économique. Ils n'investissaient pas dans la société acadienne et même, au contraire, paralysaient les autres secteurs économiques par l'exaction de matières premières et de salaires réels. L'agriculture ne pouvait s'améliorer faute de débouchés locaux et de l'absence d'une main-d'oeuvre disponible continuellement. Les pêcheurs s'endettaient auprès des Jersiais et les travailleurs forestiers auprès des compagnies de bois qui les tenaient à la gorge par une monnaie échangeable à leurs comptoirs seulement. Pour "arriver", le pêcheur ou le travailleur forestier devait se procurer un revenu d'appoint en cultivant la terre et en coupant son bois, etc..

Le fondement de l'incohérence d'activités économiques qui, pour ainsi dire, s'annulent les unes les autres, réside dans l'impossibilité, pour des capitalistes aux intérêts extérieurs, de développer de façon harmonieuse une colonie. Les exploitants ne désirent pas investir dans le milieu à cause des effets culturels et politiques susceptibles de mettre en question leur pouvoir. Les agents de la compagnie Robin déclaraient avec candeur et cynisme que la clef du succès se résumait dans l'adage suivant: "Keep them in ignorance and poverty."[122]

---

120 "Société commerciale acadienne de Rogersville", MA, 1 mars 1889, 1.
121 "Nouvelles de Saint-Louis", MA, 30 avril 1889, 2.
122 Tremblay, 50 ANS D'EDUCATION, 41.

Les intermédiaires acadiens (commerçants, "professionnels", politiciens), au lieu d'infléchir l'exploitation économique, courent le risque de la diffuser et de l'enraciner. A la limite, "en entrant dans le système", les classes intermédiaires indigènes aliènent davantage économiquement la population, même si certains d'entre elles dénoncent des injustices criantes.

Les organisations économiques qui ont eu le plus d'impact positif à la fin du 19e siècle sont issues de segments de la population: la colonisation, la création de "banques" permettant de faire face aux intempéries ou à l'exploitation extérieures, une coopérative . . .

Certes, avec les connaissances dont nous disposons actuellement, on peut porter un jugement sévère sur la colonisation. Mais il faut aussi évaluer les effets structuraux négatifs de la politique économique gouvernementale sur la colonisation acadienne, en particulier, et sur tout développement typiquement acadien en général. Si le pays acadien du Nouveau-Brunswick ne s'est pas littéralement vidé à la fin du siècle dernier, devant des conditions de misère qu'on a peine à imaginer, ce n'est sûrement pas grâce à l'intervention des gouvernements et des financiers. D'ailleurs, suite au patronnage gouvernemental accordé aux voies ferrées, l'émigration s'est accentuée.

La collusion certaine entre les intérêts de quelques compagnies, qui accaparent à elles seules la plus-value du travail d'un milieu, et les politiques gouvernementales constituent hier comme aujourd'hui une des causes majeures du développement du sous-développement. Toutefois les procédés "plus civilisés" auxquels on recourt maintenant en dissimulent le sens aux populations concernées. Les diverses approches au développement économique d'une région ou d'une contrée ne sont parfois que des efforts plus ou moins planifiés dont le but est de profiter de telle ou telle situation. En d'autres occasions, ces approches s'avèrent visiblement des palliatifs pour éviter une crise ou une "révolution" quelconque. Elles ne se préoccupent guère des assises économiques premières du milieu, de la ligne d'orientation ou courant séculaire; par le fait même, la prospective théorique ou politique du développement acadien est actuellement défaillante.

On est ramené à des objectifs d'abaissement du chômage, de hausse du revenu personnel, ce qui est rentable politiquement. Mais les vues d'ensemble manquent, et ce n'est pas une intervention extérieure intempestive qui peut actionner les mécanismes de développement interne. L'intervention gouvernementale actuelle a en quelque sorte perpétué le règne des Robins et des "lumberlords" chez des groupes d'Acadiens. Pendant plusieurs années, le gouvernement provincial avait d'ailleurs copié la formule de monnaie scripturale jersiaise avec ses "vouchers" distribués aux assistés sociaux. Pendant que des projets "spéciaux", à court terme,

sont mis en oeuvre ici et là, on fortifie la moyenne et grande industrie ailleurs.

Il est remarquable historiquement qu'à chaque changement économique dicté de l'extérieur, correspond un nouveau degré d'exploitation et d'aliénation. Le soi-disant "progrès" économique se retourne contre l'ensemble du groupe parce que celui-ci ne possède aucun instrument de contrôle ou de protection.[123] Le développement sert en premier lieu quelques capitalistes qui entendent bien maximiser leurs profits ou aventures. Ainsi la technique de séchage du poisson, l'érection des voies ferrées, l'apparition de magasins, etc. n'ont pas abouti à un mieux-être qu'apportent au 19e siècle la spécialisation du travail et l'accès aux produits manufacturés.

Paradoxalement les initiatives économiques prises par des segments de la population, tout en se modelant sur des réalités plus profondes et durables, parviennent souvent à l'échec, parce qu'elles ne sont pas soutenues chez les minorités dans la même mesure qu'elles le sont chez les majorités. On connaît le sort réservé aux colonisateurs, suite à l'intrusion des "lumber-lords" sur leurs terres ou encore aux agriculteurs lors de la mise en marché de leurs produits.

L'intervention extérieure gouvernementale, si elle vise à susciter une amélioration des conditions de vie significative pour tous les Acadiens, devrait conséquemment valoriser et épauler les initiatives d'origine interne et locale, lesquelles s'inscrivent dans une perspective de continuité par rapport aux luttes et acquisitions réalisées dans le passé. Sinon la régionalisation ou planification n'a que faire dans une contrée où la population est obligée de vivre en partie repliée sur elle-même parce que jamais une infrastructure économique (communications ou autres) n'a été mise à sa disposition.

L'Eglise catholique a aussi impliqué économiquement la collectivité acadienne durant la seconde moitié du 19e siècle. L'examen de ses activités aurait nécessité des observations qui débordent le cadre d'un seul article.

Ministère de l'Education du Québec *Raymond Mailhot*
Montréal

123 L'organisation et le rôle social des coopératives et caisses populaires face au DEVELOPPEMENT économique local et régional serait à étudier et nuancerait peut-être cette affirmation.

Les Cahiers de la Société Historique Acadienne, Vol. VII no 2, juin 1976

SOME NOTES ON THE ORIGINS OF THE D'ENTREMONT FAMILY

A little more than a decade ago the Reverend C. J. d'Entremont published in these Cahiers a most valuable article on the manor and armorial bearings of the D'Entremont family[1] to which Bona Arsenault calls attention in his **Histoire et Généalogie des Acadiens**[2] and which was later published in English translation in **The French Canadian and Acadian Genealogical Review**[3]. As someone who, like many others with Acadian blood, is a descendant of Philippe Mius D'Entremont, the article cited stimulated me to discover as much as I could about the origins of the first baron de Pobomcoup whenever the opportunity presented itself. What I hope to present here is essentially a commentary on Father d'Entremont's article. Most of what I have to say is almost certainly known to him but I feel that certain facts which he passed over substantially confirm the lines of his exposition while others shed a bit more light, new light I think, on the more puzzling aspects of the d'Entremont coat of arms and the origins of the family's Acadian progenitor.

The first point to note is that in the earliest census of Acadia, dating to 1671 and well known to all French Canadian historians, Philippe Mieux(sic) is designated as **Ecuier,** Sieur de Landremont[4]. This means that he was, or at least claimed to be, **armigerous** and we must take this into consideration when discussing the coat of arms which Fr. D'Entremont says are not those of Philippe Mius d'Entremont but those of his sons Jacques and Abraham and their descendants. This is probably true but it leads us to ask what the arms of the Sieur de Landremont were[5]. I believe we may be able to answer that question. We must also note that in the census of 1671 the age of Philippe Mius is given as 62 and that of his wife as 45. This information conflicts both with that given in the census of 1686 where his age is given as 85 and with the letter of Desgouttins dated 23 décembre 1707 in which it is stated that Sieur Philippe

---

1 "Le Manoir et les Armoiries de la famille Mius-D'Entremont d'Acadie" SIXIEME CAHIER Société Historique Acadienne 1964 pp. 19-24.
2 Tome I Québec, Conseil de la Vie française 1965 p. 38 fn.
3 Vol. I, 1968 pp. 75-81.
4 REPORT OF THE PUBLIC ARCHIVES OF CANADA 1905, (PAC), Sessional Paper No. 18, Appendix A, p. 6.
5 Fr. d'Entremont op., cit., p. 24, fn 16) believes that Philippe Mius d'Entremont "ne possédait pas d'armes, même avant son arrivé en Acadie" but I think this is untenable in view of the designation ECUIER which, then at least, meant precisely one who was armigerous.

Mius D'Entremont died in 1700 aged 99 years old[6]. Since these two independent documents agree we must suppose that the age(s) given in the first census is incorrect; why a mistake of eight years is made we can only guess: natural human vanity or the census-taker's carelessness. However, this error may have some bearing on unravelling the D'Entremont family traditions.

The second point has to do with the authenticity of the information and documentary material derived from Desiré Cyriaque Granger in 1886[7]. In the list of Acadian exiles at Cherbourg in 1767, a list signed by De Francy and sent to the Duc de Nivernois, Dame Marie Josephe Mius D'Entremont is described as head of all the families which follow; she is called the daughter of Abraham Mius d'Entremont Ecuyer, Baron de Pobomcoup et des Quatre Sables and of Demoiselle de St. Etienne de La Tour, and that she is the widow of René Landry. What is of great significance is the statement made by De Francy at the end of the list. After noting that none of these exiles could produce baptismal records or other relevant documents, he adds:

> "Les D'Entremont m'ont cependant montré quelques vieux papier informes, mais qui **prouvent** que dès l'an 1622 ils possédaient sous le nom de Mius D'Entremont les terres de Pobomcoup et autres sous le Titre de Baronnie avec haute moyenne et basse justice et tous autres droits et titres honorifiques et Seigneuriaux."[8]

Once again the date is wrong (1622 for 1652, although the earlier date may be a reminiscence of the year in which Biencourt, dying, transferred his authority to Charles de St. Etienne de La Tour; the d'Entremonts of the eighteenth century represented the La Tour blood line) but we have here positive proof that information of the sort relayed by M. Granger a century ago **was** carried to France by the exiled d'Entremonts (I might add that several Granger are included in the list of families of which Dame Marie Josephe was the head), and accordingly, that the information conveyed by M. Granger has considerable weight and value.

We turn now to the interesting coat of arms which Fr. d'Entremont produced for us: "Ces armes sont d'argent à une fleur de lis placée à droite de l'écu, et à gauche une tourelle de sable. A gauche, au dessus de l'écu trois tourteaux. Autour de l'écu sont enlacées deux branches de laurier."

Fr. d'Entremont's comments on the coat of arms are judicious. He notes that the fleur de lis is not only a symbol of France but also of the house of Bourbon; further, that it has long been a

---

6 The letter is cited in Rameau de Saint-Père's UNE COLONIE FEODALE EN AMERIQUE t. 2 (1889) pp. 319-20.
7 Quoted in the article of Fr. d'Entremont and in the MONITEUR ACADIEN 17 décembre 1886 in an article entitled: "La Famille d'Entremont: Un Ancien Nom."
8 PAC 1905, p. 145.

tradition among the d'Entremonts that they descend from the princely house of Bourbon[9]. Now it is true that on the d'Entremont escutcheon we have but a single fleur de lis — instead of the usual three — and that the background is silver (=white =argent) instead of blue, but passports issued by the Loyalists of 1793 provide at least one instance in which the fleur de lis, framed by laurel branches, appears alone, surmounted by the royal crown,[10] and the white background was of course always that of the Bourbon flag, the drapeau blanc. In short, this part of the d'Entremont arms truly suggests claim to Bourbon descent.

In this connection let us examine closely the statement of Desiré Cyriaque Granger in his letter of 1886. He writes: "La famille d'Entremont était, en 1636, alliée à la famille royale des Bourbons."[11] This is not just a general statement of relationship but one that carries a date: 1636. That, according to M. Granger whose information is, we have agreed, reliable, dates the time of the connection between the d'Entremonts and the Bourbons. If the d'Entremonts are, as they have long claimed, descendants of the Bourbons, this could only mean that in 1636 Philippe Mius married into the Bourbon family. Madeleine or Magdalene Elie (Helie) was, maternally or paternally a Bourbon. This takes us back now to the 1671 census. If Madeleine Mius d'Entremont was 45 in 1671 she would only have been ten years old in 1636, too young to be married (though certainly not too young to be betrothed). But, as we have seen, the ages given in that census are unreliable and it is more than likely that in 1671 she was 51 or even 53 years old. In that case 1636 could well stand as the date of the marriage of Philippe Mius and Madeleine Helie. The branch of the Bourbon family to which I would look for her origin is that of Basian which, as Dussieux notes, "est en général peu connue" because it was Protestant and alienated from the Court.[12]

We must move on, now to the fourth consideration. Fr. d'Entremont concludes that the tower on the d'Entremont shield represents the family of St. Etienne de La Tour. We can accept this, provisionally, since the exact origin (and consequently the proper arms) of Claude and Charles de Saint-Etienne de La Tour is still not clear although it is now certain that they belonged to the French nobility[13]. It is likely that the maternal grandsons of Charles Turgis de St. Etienne, Sieur de La Tour, who died in 1666, did not know

---

9 As witness to the tradition cf. articles in the MONITEUR ACADIEN: "La Famille d'Entremont de la Lignée des Bourbons et Descendants de Latour" (7 Jan. 1886); "Un Ancien Nom" (25 Jan. 1887) and the article cited above fn 7 which effectively carries the tradition back to the eighteenth century.

10 Douglas Johnson: THE FRENCH REVOLUTION, New York, 1970 p. 85, illustration no. 194.

11 MONITEUR ACADIEN 17 décembre 1886.

12 L. Dussieux: GENEALOGIE DE LA MAISON DE BOURBON (2 ed.) 1872, p. 74. A thorough reading of Dussieux offers few other possibilities. Of course there is always the possibility of natural issue which Dussieux tried to include but about which he was not well informed.

13 R. Le Blant: "Du nouveau sur les La Tour" in MEMOIRES DE LA SOCIETE GENEALOGIQUE CANADIENNE-FRANCAISE II (1960) pp. 21-23. It is now established that Claude Turgis de St. Etienne de La Tour was, in 1620, "un des 100 gentilhommes de la maison du roi, demeurant à St. Just en Champagne."

the correct armorial bearings of their grandfather who, given his adventurous and unconventional life-style, probably cared little for such details. What stimulates our curiosity far more are the three black bezants on top of the right side of the shield printed in the above mentioned article. These, Fr. d'Entremont's heraldic authority has described as "un non-sens". As they appear on the armorial device printed this is so, but let us agree with Fr. d'Entremont that we could not expect the sons or grandsons of Philippe Mius d'Entremont, living in an isolated pocket of Acadia, to know the rules of heraldry. Let us, however, also assume that they at least had a reason for doing what they did. Let me further assume that their intention was to frame a coat of arms which would show the alliance of two noble families (d'Entremont and La Tour) one of which took great pride in its relationship to the royal house of France. Let me assume further that they knew what the arms of Philippe Mius were and certainly wished to include them. Where to put them? Right over those of his wife. In short, the arms of Philippe and Madeleine Helie were these: To make room for the arms of La Tour the displacements which we find on the shield reproduced in Fr. d'Entremont's article took place, leaving the bezants on top of the shield but still in a place of honour (so far as might seem to the creators of this new blazon).

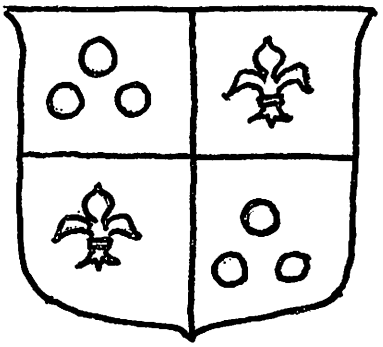

However, to make such a series of assumptions without some support is next to worthless. I believe that there is some support for this hypothesis. Let us revert once again to Fr. d'Entremont's article. He writes: "On remarque en effet au-dessous de l'écu les **initiales** ME et MU, ainsi que 'D.M.' — ME et MU représentant en toute probabilité deux formes du nom Muis, à savoir MEuse et MUis. . . Quant aux lettres D. et M. elles signifieraient le nom DentreMont." In the same article he gives, in a footnote, various spellings of the name attested by documentary evidence, among them Muse, Miousse, Muce. It is certainly significant that even in the eighteenth century when this heraldic device was carved onto the façade of the d'Entremont manor, there was no agreement as to the correct spelling of the name and is it likely, in truth, that MU stands for MUis rather than MUce or MUse? ME lends itself more readily to MIUS which is the commonly given spelling. Secondly, it is a fact that an ancient Breton family which spelled its name variously as MUCE or de la MUSSE bore, as arms,

"D'Argent à trois tourteaux de sable"[14]. Is this not perhaps the explanation of the three bezants (tourteaux) atop the d'Entremont shield? Philippe d'Entremont was a Norman but it is scarcely difficult to believe that a family which dated back to the thirteenth century had extended itself into neighboring Normandy by the sixteenth. The Breton family was Protestant. Was Philippe's father or grandfather also Protestant? According to Janet Jehan, who quotes Fr. d'Entremont as her authority, "The name of d'Entremont is an adopted name, probably from the grandfather who would have been adopted by Jacqueline d'Entremont, Nicolas Mius having died at the side of her husband Gaspard de Coligny at St. Barthelmy"[15] I would not want to take it for granted that this is Fr. d'Entremont's view since Mrs. Jehan has made a number of mistakes in her otherwise valuable work, but if it is a correct quotation it goes some way toward reenforcing the suggestion made earlier that Philippe Mius married into a Protestant branch of the house of Bourbon.

It is my hope that these notes have contributed something toward unwrapping the shrouded origins of the first baron de Pobomcoup and his wife.

Notre Dame Seminary
New Orleans, Louisiana

Very Rev. J. Edgar Bruns

14 Potier De Courcy: NOBILIAIRE ET ARMORIAL BRETAGNE t.2, p. 317 and La Chesnaye-Desbois: DICTIONNAIRE DE LA NOBLESSE FRANCAISE t. 14, pp. 724-5.
15 ACADIAN DESCENDANTS VOL. 2 (Covington, Ky. 1975) p. 422.

Les Cahiers de la Société Historique Acadienne, Vol. VII no 2, juin 1976

DOCUMENT

ANOTHER ACADIAN BEFORE THE SUPREME COURT OF MASSACHUSETTS, 1877

Last year Jean Daigle published in this document section under the title, "Un Acadien devant la cour suprême du Massachusetts, 1697," the report of a case before the Court of Judicature of the Province of Massachusetts Bay involving Charles de La Tour.[1] One hundred eighty years after La Tour's case, another Acadian, Jacques-Laurent Marmaud from Arichat, Cape Breton, brought his own appeal before the successor of the Court of Judicature, the Supreme Judicial Court of Massachusetts, the state's court of final resort. Several interesting similarities exist between the two cases. Both involve sailing vessels and give insight into the ways of maritime commerce of their respective time periods. And, more notably, both show the spirit of Acadians unafraid to seek vindication of their rights in the highest available forum.

The name Marmaud may not be familiar to a great many readers as one belonging to an Acadian family. Nevertheless, the connection of the name with Acadia dates to Oct. 31, 1784, when Jacques-Joseph Marmaud married Marie-Victoire Babin at Miquelon.[2] Marie-Victoire's father and mother, Joseph Babin and Marine LeBlanc, had been among the Acadians from Grand Pré deported to Virginia and thence to England, and Marie-Victoire herself had been born May 19, 1763, aboard the *Dorothée,* one of the French king's vessels used to repatriate the Acadians to France, during the passage from England to Saint-Malo.[3]

Joseph Marmaud emigrated with his young wife and their eldest daughter about 1786 to Cape Breton, settling at Little Bras d'Or, near

1 Les CAHIERS de la Société Historique Acadienne, VI (juin 1975), 106-108.
2 Fonds de Patrice Gallant, "Les Acadiens à Miquelon," Centre d'Etudes Acadiennes, Université de Moncton (hereinafter CEA).
3 Registres des Acadiens de Belle-Ile-en-Mer, in DOCUMENTS INEDITS SUR LE CANADA ET L'AMERIQUE, III (Québec: Le Canada Français, 1890), 51-52, 56-57.

Sydney.[4] About 1812 the family emigrated to Arichat.[5] Marie-Victoire Babin, widow of Joseph Marmaud, died at Arichat, Feb. 18, 1851, aged "eighty-nine" years. Her burial record mentions among the witnesses her sons François, Joseph, and Hippolyte Marmaud.[6]

This last-mentioned Hippolyte Marmaud was a noted innovator in the shipbuilding industry in southwestern Cape Breton Island.[7] His vessels included the only ship-rigged vessel built in the area, the 326-ton *H. M.* launched at Arichat in 1852,[8] and the first Canadian tern (i.e., three-masted) schooner, the *Lady Mulgrave,* launched there in 1858.[9] He married at Arichat, about 1825, Marie-Barbe LeBlanc, daughter of Augustin Le-Blanc and Anne Bellefontaine. Marie-Barbe was born at Arichat about 1804,[10] and descended from the notorious Joseph LeBlanc dit Le Maigre.[11] Like the parents of Hippolyte's mother, the parents of Marie-Barbe's father had been deported from Grand Pré to Virginia and thence to England, only to be repatriated to France in 1763.[12] This LeBlanc family emigrated to Cape Breton about 1774,[13] probably among the Acadians brought from France via Jersey by the trading firm run by John and Charles Robin.[14]

Jacques-Laurent Marmaud was born into the family of Hippolyte Marmaud and Marie-Barbe LeBlanc at Arichat about June 1834.[15] His first marriage, at Arichat, Oct. 20, 1863, was to Victoire-Françoise Girroir, daughter of Benjamin Girroir and Victoire Thériault of Arichat.[16] The directories of the time show that Jacques-Laurent was a sea captain and

---

4 This may be inferred from the death records of Marie Marmaud, which shows that she was born at Miquelon about 1785, and of her brother François Marmaud, which shows that he was born at Little Bras d'Or about 1787. Public Archives of Nova Scota, Civil returns of deaths in Richmond County: West Arichat, 1st Q., 1871 (Marie's death); Arichat, 1st Q., 1871 (François's death) (hereinafter PANS, CR).

5 This may be inferred from the fact that the family does not appear in the Arichat portion of the family, Joseph and Françoise, appear to have married at Arichat by 1813, judging from the approximate dates of birth of their eldest children. Cf. D. C. Harvey, comp., HOLLAND'S DESCRIPTION OF CAPE BRETON ISLAND AND OTHER DOCUMENTS (Halifax: Public Archives of Nova Scotia, Pub. No. 2, 1935), App. A, pp. 139-142. First Census of Canada, 1871; Dist. 206, Richmond Co., N. S.; Arichat, E. D. 2, p. 16 (Jean Marmaud, son of Joseph, aged 57 years), p. 12 (Victoire, widow Girroir, daughter of Désiré Thériault (or Terrio) and Françoise Marmaud, aged 57 years). More precise details are not available because of the destruction of the Arichat parish records in the glebe house fire of November 23-24, 1838. See note by Rev. J.-B. Maranda in oldest extant Arichat register (1839-1840).

6 Parish records of Our Lady of the Assumption, Arichat, C. B.

7—Capt. John P. Parker, CAPE BRETON: SHIPS AND MEN (Toronto: George J. McLeod Limited, 1967), 101.

8 IBID., 105.

9 IBID., 108, 187.

10 According to her death record. PANS, CR: Arichat, 2nd Q., 1871.

11 Letter from Elizabeth LeBlanc to Placide Gaudet, Dec. 2, 1903, Fonds de Placide Gaudet, I. 69-7, CEA.

12 Registres des Acadiens de Belle-Ile-en-Mer, in DOCUMENTS INEDITS SUR LE CANADA ET L'AMERIQUE, II (Québec: Le Canada Français, 1889), 175-179.

13 Public Archives of Nova Scotia, CALENDAR OF CAPE BRETON LAND PAPERS, No. 495, petition of Moses LeBlanc, 1809; No. 592, petition of August LeBlanc, 1810.

14 Letter from Jonathan Binney to Governor Legge, June 27, 1774, in Placide Gaudet, "Acadian Genealogy and Notes," REPORT CONCERNING CANADIAN ARCHIVES FOR THE YEAR 1905 (Ottawa, 1906), Vol. II, App. A, Pt. III, App. J, p. 232.

15 Jacques-Laurent's age at death shows that he celebrated his birthday in May or June, but yields 1833 as his year of birth. Record of death, Mass. Division of Vital Statistics, Boston (hereinafter MDVS), Vol. 1909-94, p. 325, no. 630. Canadian and American census records coincide in pointing to the year 1834. First Census of Canada, 1871; Dist. 206, Richmond Co., N. S.; Arichat, E. D. 2, p. 16. Tenth Census of the United States, 1880; Mass., Middlesex Co., Somerville, Enum. Dist. 481, p. 3.

16 Jacques-Laurent and Victoire-Françoise received a dispensation for second to third degree consanguinity. Her mother's mother was his father's sister, Françoise Marmaud. See parish records of Our Lady of the Assumption, Arichat, C. B.

resided at Arichat.[17] He was still living at Arichat in 1871, but in the meantime his father and his young wife had died.[18] Very possibly the death of his mother on Apr. 10, 1871,[19] severed the last bond that held him in Nova Scotia, for the very next year saw him living in South Boston, Massachusetts.[20] Many Acadians from Arichat emigrated to Massachusetts during the 1870's, for the shipping industry which had supported them and their families had entered upon a substantial decline.[21] Boston offered men like Jacques-Laurent Marmaud new opportunities.

Shortly after moving to Boston, on Feb. 8, 1873, Jacques-Laurent married a second time. His new bride was Anna Walsh (or Welch), the widow Marr, daughter of Maurice Walsh and Hannah Digby, who had also emigrated to Boston from Nova Scotia.[22] For the next several years "James L. Marmaud" maintained offices, first on State Street, and then on Atlantic Avenue in his adopted city.[23] He apparently succeeded in re-establishing himself in business on a comparable or higher level than that which he had occupied in Nova Scotia, unlike many of his compatriots. Beginning in 1874, and for a dozen years after, his name regularly appeared among those of Boston's ship brokers.[24]

Nevertheless, Jacques-Laurent's fortunes appear to have declined in the 1890's. He seems to have been without occupation for several years and then to have turned his hand to inventing.[25] Finally he moved to Taunton, Massachusetts, where in his declining years he was described, as so many other proud Acadian mariners from Arichat, as a labourer.[26] He died at Taunton, Oct. 25, 1909, and was buried in St. Francis Cemetery, Providence, Rhode Island.[27] His widow died Jan. 28, 1926, at Woonsocket, R. I., and was buried with him in St. Francis Cemetery.[28]

Marmaud's case reveals much concerning the manner in which the Acadians of the time conducted their shipping business. Marmaud's vessel had been chartered to take a cargo of lumber from New Brunswick to England. On her way from Boston to Richibouctou to load this cargo, she went aground on Prince Edward Island. Marmaud believed his vessel was a total loss and abandoned her, making a claim for his insurance. As his own investment in the vessel was very small — she was very heavily mortgaged — his claim was for the insurance his underwriters had placed on his anticipated income from the cargo. The rules governing such in-

---

17 Hutchinson's NOVA SCOTIA DIRECTORY FOR 1864-1865 (Halifax, n. d.) 443; Lovell's CANADIAN DOMINION DIRECTORY FOR 1871 (Montreal, 1871 II, 1534.
18 First Census of Canada, 1871; Dist. 206, Richmond Co., N. S.; Arichat, E. D. 2, pp. 15-16. Both he and his mother are shown to be widowed.
19 PANS, CR: Arichat, 2nd Q., 1871.
20 Boston, Mass., city directory, 1872.
21 Old Timer (Dr. C. A. Herbin), "Do You Remember When?" a series of articles published in the RICHMOND COUNTY RECORD, Arichat, C. B., about 1960 (xerox copies, Fonds de Stephen A. White, CEA, p. 65), article entitled "Notes On the Early History of Arichat."
22 Record of marriage, MDVS, Vol. 255, p. 37, no. 649.
23 Boston city directories, 1872-1881.
24 IBID., 1874-1886.
25 Malden, Mass., city directories, 1891, 1892, 1893, 1897, 1898, 1900. His first listing in Malden shows him as a "broker." IBID., 1890.
26 Taunton, Mass., city directories, 1909, 1910.
27 Record of death, MDVS, Vol. 1909-94, p. 325, no. 630.
28 IBID., Vol. 1926-63, p. 464, no. 13. She was a resident of North Attleborough, Mass., at the time of her death.

surance matters were then, as now, quite complicated, and Marmaud apparently misunderstood some of their technical requirements. The insurers were entitled to refuse to pay on the insurance policy if the vessel could be salvaged and repaired for less than half her value. They succeeded in getting the stranded vessel off and repairing her within this limitation, and consequently refused to pay. Nevertheless, Marmaud would not take the vessel back, believing his abandonment of the vessel and her condemnation sufficient to entitle him to payment on his insurance. Meanwhile the mortgagees foreclosed on their mortgage and the vessel was sold. Unfortunately for Marmaud, her subsequent use as a coal carrier and for voyages to the West Indies showed that she had indeed been made seaworthy once again.

In such a case Marmaud's abandonment was not binding upon the insurers, and the court held that he should have taken his vessel back. In dicta the court went on to say that Marmaud might yet have recovered if after he had taken the vessel back he had found that the insurers' repairs were insufficient and lodged a proper complaint about them. Laying aside a technical question regarding Marmaud's inability to pursue the issue because of a deficiency in his pleadings, the court then decided that Marmaud could not recover for the loss of his freight charges because in his insistence upon his abandonment he voluntarily freed the charterer from his obligation to consumate their agreement. Since the vessel had not been the total loss Marmaud supposed, she could have been used to satisfy his part of the bargain, and the court found it was only Marmaud's own neglect that prohibited her from being so used. Thus Marmaud, like La Tour one hundred eighty years before, lost his case on appeal.

Centre d'études acadiennes *Stephen A. White*
Université de Moncton

---

123 MASS. 173 (1877)

JAMES L. MARMAUD vs JAMES P. MELLEDGE & OTHERS

SUFFOLK, MARCH 13, 1876 – SEPT. 29, 1877. AMES. MORTON & SOULE, JJ., ABSENT.

Tort for wringfully cancelling and surrendering a policy of insurance on freight of the brig Rosetta. At the trial in this court, before Ames, J., the jury returned a verdict for the defendants; and the plaintiff alleged exceptions, the material parts of which appear in the opinion.

W. S. Macfarlane, for the plaintiff.
C. T. Russell, for the defendants.

Endicott, J. The plaintiff was the equitable owner of this vessel. He had made a bill of sale of her to his brother[1], who was the master. There was no consideration for the sale, but it was made to enable the master to sell her if an opportunity should offer; and the master gave back a declaration of trust, binding himself to account to the plaintiff for the proceeds in case of sale. It was ruled at the trial that the plaintiff could maintain the action, and no question is before us touching the correctness of this ruling. As the record title stood in the master, who held it for the benefit of the plaintiff, all his acts and declarations in connection with the vessel must be taken to have the same force and effect as if done or made by the plaintiff himself.

The vessel was stranded on the east point of Prince Edward's Island on July 10, 1865, while on her voyage from Boston to Richibucto, whither she was bound, to take on board a cargo of deals for England, under a charter party which had been executed by the master and the charterer, who resided in New Brunswick, and which required the vessel to proceed there "with all convenient speed." The plaintiff was on board at the time. Upon the freight to be earned on this cargo, the insurance had been obtained by the defendants in their own name for the benefit of the plaintiff, which is the principal subject matter of this controversy. The plaintiff had no insurance on the vessel but the mortgagee, to whom she had been mortgaged by him for nearly her whole value, had insurance upon the vessel in several offices in Pictou. How far and in what manner the plaintiff was interested in that insurance the record does not disclose.

It is stated in the bill of exceptions that the master, after an unsuccessful attempt to get the vessel off, noted a protest which he afterwards extended, and called a survey. The report of the surveyors condemned her, and recommended a sale, which was notified to take place on July 18, 1865. Notice of this was given to the mortgagees, and, before the day appointed for the sale, the agent of the underwriters at Pictou arrived with instructions to get the vessel off if possible. The sale did not take place, and the master gave written notice of abandonment to the agent, and sent a similar notice to the underwriters at Pictou. In the last notice, he says: "I do not wish to oppose your desire to get the Rosetta afloat again, but the said vessel is now entirely in your own hands, likewise risks and consequences". The underwriters refused to accept the abandonment, and the agent succeeded in getting her off, and took her into Pictou, some thirty or forty miles distant, on July 23, 1865, for repairs. The insurers at Pictou soon after notified the master that they were repairing the vessel, and requested him to come to Pictou, inspect their doings and see to her fitting out, to which the master replied that he had abandoned to them, and had

1 Félix Marmaud.

no further concern in the matter. On August 21, 1865, the underwriters wrote to the master that the vessel was thoroughly repaired, ready for sea, and lying in Pictou harbor in a perfectly seaworthy state, at his disposal. They also informed him that if the mortgagees, to whom they had given notice of her position, should proceed to sell her under their mortgage, they, as insurers, could offer no objection, as the settlement of the mortgagees' claim was a duty devolving on the owners, and not on the underwriters. This letter was duly received within a few days, but no reply was made to it, and neither the master nor the plaintiff went to Pictou. Nor does it appear that the plaintiff or the master had any communication with the mortgagees. On August 30, 1865, the mortgagees took possession of her, and, after a formal sale for the purpose of foreclosure, she was sold by them for $7900, and has been in constant use since, principally as a collier, but occasionally making voyages to the West Indies. The expense of raising and repairing her did not exceed $1200, much less than half her value, which appears to have been estimated at more than $8000.

While the vessel was aground at Prince Edward's Island, the master sent his protest to the defendants by mail, which was received. The plaintiff afterwards notified them of the abandonment, that the underwriters were refitting her, and stated that, "should they tender me the vessel when repaired, I will not take her back." He also requested the defendants to demand the insurance on the charter party. To this letter a reply was sent, that the insurance office declined to pay, as the underwriters at Pictou were repairing the vessel. On August 18, 1865, and before the conclusion of the repairs, the master wrote to the agent of the party who had chartered the vessel, that the vessel was stranded on July 10, 1865, and became a total wreck; that he had abandoned her to the underwriters, who had got her afloat and taken her to Pictou; and he states that he "cannot proceed as per charter party between you and the owners."

Upon the facts here stated there is no dispute. No claim is made that the underwriters did not act in good faith in taking possession of and repairing the vessel, or that they did not make what they considered to be substantial repair and restoration, putting her in as good a condition as she was before. And it is conceded that there was no evidence at the trial that the work of repair was delayed, or was not prosecuted and finished within a reasonable time and with proper dispatch.

We are of opinion that, upon these facts, the presiding judge might properly have ruled that there was no constructive total loss of the ship, but only a partial loss.

There having been no total loss of the vessel, the only further question that can arise would be, whether by reason of the delay caused by the peril of the sea, and the time employed in making

the necessary repairs, the vessel was unable to reach Richibucto in season to carry the cargo in accordance with the charter party. That she was able to reach Richibucto is evident from the fact that she has ever since been engaged in sea voyages, so that the only question would be whether she would be able to get there and obtain the cargo. We have great doubt whether this question is open to the plaintiff on the pleadings. The action was tried, so far as this branch of the case is concerned, upon the amendments to the declaration, included in the fourth and seventh counts for wrongfully cancelling and surrendering the policy of insurance, which, at the plaintiff's request and for his benefit and in their own names, the defendants had procured on the freight from Richibucto to England. It is alleged in the fourth count that the ship "was totally lost and destroyed by the perils of the sea whereby the freight was totally lost to the plaintiff;" and in the seventh count that, "while proceeding on said voyage said vessel was so wrecked, injured, and destroyed by the perils of the sea as to be incapable of performing the same so as to earn the freight insured by said policy, whereby said freight was totally lost to the plaintiff." Both counts proceed upon the ground that the ship was either totally lost, or was utterly incapable of proceeding as a ship to Richibucto. There is no claim for damages, distinctly set forth, on the ground that she was so delayed by the perils of the sea and consequent repair, that she could not reach her port in season to earn the freight. But it does not appear that this question was raised or considered at the trial, and we are not inclined to decide this portion of the case on that ground, as we are clearly of the opinion that the plaintiff by his acts and declarations voluntarily abandoned his charter party on the ground of a total loss of the ship and on that ground alone; and relieved the charterer from any obligation of putting the cargo on board as provided in the charter party. Throughout the proceedings he refused to have anything to do with the ship after she was stranded. He so states in his letter to the defendants of July 29, 1865; and in that of August 10, 1865, he says, "should they tender me the vessel when repaired, I shall not take her back." He acted throughout in accordance with this resolution. The ship not being lost, he was bound to proceed and execute his charter party. The time taken in extricating and repairing the ship, made necessary by reason of perils of the sea, was not so long as necessarily and as matter of law to absolve the charterer from his obligation. But, without making an yattempt to execute it, he wrote on August 19, 1865, to the agent of the charterer, who had entered into the charter party on behalf of his principal, that the vessel went ashore and became a total wreck, that she was in the hands of the underwriters, and that he "cannot proceed as per charter party between you and the owners." This was sent before the completion of the repairs, and before the tender and subsequent proceedings, which established the fact, binding on the plaintiff, that the abandonment was ineffectual and that there

was no total loss. The charterer was therefore no longer bound to furnish him with the stipulated cargo, and would have been justified in shipping it by another vessel. The plaintiff having done this, he was not entitled to go to the jury and recover damages on the ground that, by reason of the delay, the charterer was free and no longer bound to perform the requirements of the charter party. From that duty the plaintiff had absolved him, by declaring that he was himself unable to have his vessel there.

It is conceded by the plaintiff to have been proved, if admissible, that if the vessel had proceeded to Richibucto any time in August or September, shecould have obtained the like freight with that described in the charter party, upon as favorable or more favorable terms. But in our view of the case we have not thought it necessary to consider the admissibility of the evidence, or to determine whether the whole right and interest of the plaintiff rested on the particular charter party, or whether he was bound to proceed and obtain another cargo if that failed him. For the same reason, we have not placed any stress upon or considered the competency of the testimony of the charterer himself, introduced in reply to the evidence of the plaintiff on this point, that he would have furnished the cargo under the charter party any time up to the middle of November.

Upon the facts disclosed on the bill of exceptions about which there is no dispute, the presiding judge would have been justified in ruling that the plaintiff was not entitled to a verdict. It is therefore unnecessary to consider the exceptions or the criticisms to the charge of the presiding judge in submitting the case to the jury.

Exceptions overruled.

Les Cahiers de la Société Historique Acadienne, Vol. VII no 2, juin 1976

LES DIX ANNÉES DU GROUPE DE LA NOUVELLE-ANGLETERRE

Les membres de la Nouvelle-Angleterre de LA SOCIETE HISTORIQUE ACADIENNE, ne pouvant pas facilement se rendre à Moncton pour les séances qui y ont lieu, décidèrent, il y a dix ans, d'avoir dans leur région leurs propres réunions. Ils ne voulurent pas former une société à part, ni même être une succursale ou une branche de LA SOCIETE HISTORIQUE ACADIENNE. Ils voulurent tout simplement, comme membres de la SOCIETE, avoir des réunions chez eux, sans plus. Le nom qui leur convenait était donc celui du GROUPE DE LA NOUVELLE-ANGLETERRE de LA SOCIETE HISTORIQUE ACADIENNE, sans être pour autant un groupe "à part".

Quelqu'un a voulu dire que la SOCIETE avait déjà pensé à former de tels groupes, ce qui cependant n'est pas selon les faits. Après s'être rencontrés une première fois en octobre 1966, ils présentèrent leur projet au début de décembre à ce que l'on appelait alors le Comité exécutif de la SOCIETE, qui l'accueillit avec enthousiasme, y donnant son entière approbation. En plus d'avoir des réunions avec conférences sur l'histoire de l'Acadie, on se proposait de seconder tout ce qui pourrait intéresser les descendants de l'Acadie dans ce coin nord-est des Etats-Unis, en matières historiques, culturelles et sociales. Un de leurs projets favoris a été jusqu'ici la restauration de l'île Sainte-Croix, (Dochet Island) dans le Maine.

Ce fut dès l'une des premières rencontres qu'il fut décidé que l'on aurait, autant que possible, quatre réunions par an, le soir, à dates fixes, à savoir le troisième lundi de novembre, de janvier, de mars et de mai. Comme assez nombreux sont les descendants d'Acadiens en Nouvelle-Angleterre qui ne comprennent pas le français, mais qui désirent se renseigner sur l'histoire de leurs ancêtres, en devenant membres de la SOCIETE, il fut décidé que les réunions auraient lieu en anglais.

Suit un compte rendu succinct des réunions qui ont eu lieu depuis le début.

1966-67 — 1° Le 25 octobre, réunion à Newton, dans le but de jeter les bases du GROUPE. 2° Le 9 janvier, à Newton, conférence par le R. P. Hector Hébert, s.j., alors de Worcester, qu'il avait

intitulé les Acadiens revenant d'exil ont-ils fait le trajet à pied de la Nouvelle-Angleterre jusqu'à l'ancienne Acadie? 3°, Le 13 mars, à Newton, le R. P. Alfred Landry, alors de Willimantic, Conn., traita des faits historiques dont Longfellow s'est inspiré pour écrire son poème Evangéline. 4°, Le 22 mai, grand banquet au restaurant PATTEN, à Boston, auquel prirent part huit personnes de Moncton, dont les membres du Comité exécutif.

1967-68 — 1° Le 13 novembre, à Newton, le docteur Albert Poirier, alors de Cambridge, fait faire à son auditoire, à l'aide de diapositives, un voyage en Acadie. A cette réunion, on décida de demander aux membres de la Nouvelle-Angleterre de contribuer par leurs argents à aider à défrayer le coût de la publication du CAHIER, ce qui rapporta bien. 2*, Le 10 janvier, à Cambridge, conférence par M. Evariste Léger, de West Warwick, R. I., sur les Acadiens des comtés de Kent et de Westmorland, N.-B." 3° Le 11 mars, à Chelsea, M. Ronald LeBlanc, des Archives Acadiennes de Moncton, parla de Pascal Poirier. 4° Le 13 mai, à Lynn, M. Jules Léger, alors à Ottawa, traita de l'état de l'histoire acadienne — un regard vers l'avenir.

1968-69 — 1° Le 18 novembre, à Lynn, Mme Léone Boudreau Nelson, présidente de la SOCIETE, vint de Moncton afin d'installer, comme président du GROUPE, M. Willard Vautour, d'Everett. A cette même réunion, M. Ronald LeBlanc, de Moncton, fit dérouler sur l'écran le nouveau film, Les Acadiens de la Dispersion. 2° Le 20 janvier, à Chelsea, le R. P. Thomas-Marie Landry, o.p., alors de Fall River, entretint les membres sur l'émigration acadienne et canadienne française du Canada vers les Etats-Unis au cours du siècle dernier et de la première partie du présent. 3° Le 18 mars, visite aux Archives du Massachusetts, à la maison du gouvernement de Boston, où M. Leo Flaherty, préposé à ces Archives, déploya un très grand nombre de documents se rapportant aux Acadiens. 4° Le 19 mai, à la STEPHEN JAMES HOUSE, à Cambridge, dîner-causerie, auquel prirent part le consul de France et le consul du Canada à Boston, ainsi que le député de Québec-Est à la Chambre des Communes d'Ottawa; le Comité exécutif de la SOCIETE était représenté par le secrétaire général. L'orateur fut l'écrivain et historien, M. Bona Arsenault, ancien ministre et secrétaire provincial du Québec, dont la causerie porta sur les Acadiens de la Louisiane.

1969-70 — 1° Les 11 et 12 novembre, excursion à l'île Sainte-Croix, quand eut lieu à Calais une réunion pour discuter le projet de la restauration de l'île, sous la présidence de M. Frank H. Fenderson, de Calais, président du comité de la Dédicace de l'île Sainte-Croix, à laquelle prit part M. John M. Good, alors surintendant du parc national ACADIA, (Bar Harbor), à l'emploi du Service des parcs nationaux des Etats-Unis, qui a juridiction sur l'île. Etaient aussi présents des représentants des sociétés historiques des

environs. Le 12, à la Maison du gouvernement d'Augusta, capitale du Maine, rencontre avec le représentant du gouverneur de l'Etat, plusieurs directeurs des parcs et sites historiques, et les membres de sociétés historiques du Maine, pour leur faire connaître le projet en cause et demander leur support. Le 18 novembre, à Chelsea, à une réunion régulière du GROUPE, un compte rendu de ce voyage fut donné. A cette même réunion, M. Roland-J. Auger, alors directeur par interim des Archives du Québec, fit connaître Comment s'y prendre pour retracer ses ancêtres de la province de Québec et de l'Acadie jusqu'en France. 2° Le 19 janvier, à Chelsea, conférence avec diapositives sur l'île Sainte-Croix par le docteur Albert Poirier, de Cambridge. 3° Le 16 mars, visite à la bibliothèque généalogique de la branche de Boston de la Société Généalogique de l'Eglise des Mormons, à Weston, quand le conférencier fut M. Robert J. Tarte, de Ashland, bibliothécaire, en charge d'un cours sur la généalogie des débutants. 4° Le 17 avril, un certain nombre du GROUPE se rendirent à Moncton pour assister au banquet qui marqua le 10ième anniversaire de la fondation de la SOCIETE. Le 25 mai, nouvelle excursion à l'île Sainte-Croix, quand des membres de Moncton vinrent joindre ceux de la Nouvelle-Angleterre.

1970-71 — 1° Le 16 novembre, à Chelsea, conférence par le R. P. Louis Maillet, c.p., du monastère Saint-Gabriel, Brighton, sur la mentalité acadienne d'aujourd'hui au Nouveau-Brunswick, en Gaspésie, au Québec, en Nouvelle-Angleterre et en Louisiane. 2° Le 18 janvier, au même endroit, le Père Maillet fit porter sa causerie sur la mentalité acadienne d'aujourd'hui en Nouvelle-Ecosse, au Cap-Breton et sur l'île du Prince-Edouard. 3° Le 24 mars, à Chelsea, par M. Jean Daigle, de l'Université de Moncton, alors étudiant à Orono, conférence sur le rôle de William Phips et de John Nelson en Acadie de 1680 à 1691. 4° Le 17 mai, à la STEPHEN JAMES HOUSE, Cambridge, à un dîner-causerie pour commémorer le 5e anniversaire de notre groupe. Le R. P. Anselme Chiasson, o.f.m., cap., parla de Placide Gaudet.

1971-72 — 1° Le 22 nov., à Chelsea, maître Laurie Ebacher, de Amesbury, donna un compte rendu d'un voyage qu'il venait de faire au pays de Charles d'Aulnay. 2° Le 17 janvier, à Chelsea, M. Ronald L. Boucher, du département d'histoire de l'Université Clark, Worcester, parla des Acadiens au Massachusetts de 1755 à 1766. 3° Le 20 mars, à Chelsea, maître Stephen A. White, alors de Wayland, entretint les membres sur l'histoire de l'Isle Madame. 4° Le 22 mai, banquet à la STEPHEN JAMES HOUSE, quand M. Roger Comeau, des Archives publiques du Canada, à Ottawa, entretint les convives sur les recherches acadiennes et les Archives publiques d'Ottawa.

1972-73 — 1° Le 20 novembre, à Chelsea, M. Gerald M. Kelly, de Port Chester, N. Y., parla de Louis Allain en Acadie et en Nouvelle-Angleterre. 2° Le 15 janvier, à Chelsea, par Mlle Blanche E. d'Entremont, de Medford, conférence sur les îles Saint-Pierre-

et-Miquelon. 3° Le 19 mars, à Cambridge, maître Stephen A. White continua son sujet d'un an plus tôt sur l'histoire de l'Isle Madame. 4° Le 21 mai, causerie à un banquet à la STEPHEN JAMES HOUSE, par le R. P. Clément Cormier, c.s.c., venu de Moncton avec d'autres membres, sur le Centre d'Etudes acadiennes, dont il est le fondateur, à l'Université de Moncton.

1973-74 — 1° Le 19 novembre, au centre généalogique et religieux des Mormons, à Weston, M. Robert J. Tarte parla des travaux de microfilmage dans les différentes parties du monde, des registres, archives, statistiques, entrepris par la Société Généalogique de l'Eglise des Mormons. 2° La réunion de janvier fut supprimée en raison de la crise de l'essence. 3° Le 11 mars, à Everett, M. Louis Comeau, recteur du Collège Sainte-Anne, parla de l'origine, de l'état actuel et de l'avenir du collège. 4° Le 20 mai, à Everett, M. Roger Lacerte, de Lowell, traita de la question des journaux acadiens depuis les débuts.

1974-75 — 1° Le 18 novembre, à Everett, M. Stephen G. Surette, d'Arlington, fit l'histoire de Wedgeport. 2° Le 20 janvier, visite à la Maison de Longfellow. 3°, Le 10 mars, à Everett, Mlle Barbara Boudreau, d'Arlington Heights, parla du village Les Buttes-Amirault et de ses faubourgs. 4° Le 19 mai, à Everett, autre causerie de la part de maître Stephen A. White, cette fois sur les gens d'Arichat qui se sont établis à Gloucester, Mass. Le 16 juin suivant, excursion d'un certain nombre de membres à Salt Lake City pour prendre part au 3ième séminaire généalogique annuel de l'Organisation Internationale des généalogistes, où ils furent invités à donner trois causeries sur l'Acadie.

1975-76 — 1° Le 17 novembre, à Weston, conférence sur les Sources généalogiques, par M. Ronald A. Bremer, de Salt Lake City, président de Gendor, Inc., du même endroit. 2° Le 19 janvier, à Everett, M. Roland-J. Auger, donna une conférence qu'il intitula, d'après le point de vue canadien, nos cousins américains: Etudes généalogiques, démographiques et statistiques. 3° Le 22 mars, à Everett, M. Conrad W. Trahan, de Southbridge, entretint les membres du voyage qu'il avait fait en France l'été précédent à la recherche des ancêtres Trahan. 4° Le 24 mai, à Boston, avait lieu à la maison du gouvernement, à la demande de la Commission du bicentenaire des Etats-Unis du Massachusetts, la JOURNEE ACADIENNE, portant sur des thèmes acadiens, par des artistes acadiens, pour marquer la participation des Acadiens du Massachusetts au deuxième centenaire des Etats-Unis. Le même soir, à l'hôtel Statler Hilton, grand banquet pour marquer le dixième anniversaire de la formation du GROUPE DE LA NOUVELLE-ANGLETERRE de LA SOCIETE HISTORIQUE ACADIENNE, quand l'orateur principal fut le Consul général du Canada à Boston. On trouvera ailleurs un compte rendu de ces fêtes.

Les membres de la Nouvelle-Angleterre, qui se sont groupés il y a dix ans, afin de tirer profit de LA SOCIETE HISTORIQUE ACADIENNE, se flattent aujourd'hui de leurs accomplissements, qui s'échelonnent sur une quarantaine de rencontres. Ils se sentent, pour autant, plus "acadiens". Quant à leur projet si cher de la restauration de l'île Sainte-Croix, ils ont reçu du Service des Parcs Nationaux des Etats-Unis l'assurance qu'à partir de cette année 1976, jusqu'en 1981, le gouvernement fédéral des Etats-Unis s'attend de dépenser, pour le maintien de tout ce qui touche l'ancienne Acadie dans le Maine, y compris le parc national ACADIA, la somme d'un million trois cents mille dollars, dont $800,000 pour la restauration de l'île Sainte-Croix.

A la fin de ces dix ans, les membres de la Nouvelle-Angleterre n'ont qu'un seul regret. Lorsqu'ils se sont groupés, ils pensaient donner l'exemple à d'autres membres de faire de même. Hélas! l'exemple n'a pas porté fruit. Espérons que la liste des activités qui précède du GROUPE DE LA NOUVELLE-ANGLETERRE de LA SOCIETE HISTORIQUE ACADIENNE sera pour eux un stimulant.

Les Cahiers de la Société Historique Acadienne, Vol. VII no 2, juin 1976

BIBLIOGRAPHIE DE L'ACADIE

BIBLIOGRAPHIE PRÉPARÉE PAR

Bernard Léger — candidat au M.A. (histoire)
Université de Moncton

Raymond Léger — étudiant au niveau B.A. (histoire)
Université de Moncton

Cette bibliographie est sélective et comprend les titres qui ont paru durant l'année 1975.

Afin de faciliter la consultation, la liste des ouvrages est divisée en deux parties. Dans la première division tous les titres sont classés suivant un ordre chronologique et géographique. La deuxième partie, qui est en quelque sorte un index, divise par thème les titres et renvoie grâce au numéro témoin à la section chronologique et géographique.

I CHRONOLOGIE

CLASSIFICATION CHRONOLOGIQUE ET GEOGRAPHIQUE

A. HISTOIRE GENERALE (1000-1975)

1) L'ensemble du Canada

1. Canada Archives Publiques: **Guide des sources d'Archives sur le Canada français au Canada.** Ottawa, Imprimeur de la reine, 1975, 195 pp.
2. Canada Archives Publiques: **Union list of Manuscripts in Canadian repositories. Catalogue collectif des manuscrits des Archives canadiennes.** Edition revisée, Ottawa, Imprimeur de la reine, 1975, 2 volumes, pp. 1578.
3. Caron-Houle, Françoise: **Guide des rapports des Archives publiques du Canada,** 1872-1972. Ottawa, Imprimeur de la reine, 1975, 100 pp.
4. Université de Moncton. Centre d'études acadiennes: **Inventaire général des sources documentaires sur les Acadiens.** Moncton, Editions d'Acadie, 1975, 526 pp.

2) Les provinces Atlantiques et la Nouvelle-Angleterre

a) L'ensemble des provinces

5. Becker, J. Richard: **The decimal coinage of Nova-Scotia, New Brunswick and Prince Edward Island.** Beacon Pub. Co., Acton Mass., 1975, 172 pp.

6. Boudreau, Marielle et Melvin Gallant: **La Cuisine traditionelle en Acadie.** Editions d'Acadie, Moncton, 1975, 181 pp.
7. Conseil Canadien des Arts Populaires. **Stage national des arts populaires, 10 au 17 août 1975.** Université de Moncton, Moncton, 1975.
8. Cormier, Charlotte: "Situation de la recherche en folklore acadien", **Canadian Folk Music Journal,** vol. III, 1975, pp. 30-34. pp. 30-34.
9. Cormier, Charlotte et Nancy Schmitz: "Contes acadiens", **Revue de l'Université de Moncton,** vol. VIII, no 2, mai 1975, pp. 5-16.
10. Dupuis Noel et Valéda Melanson: **Index des noms propres des Archives nationales de France. Fonds des colonies Série C11D.** Centre d'études acadiennes, Université de Moncton, Moncton, 1975, 75 pp.
11. Gagnon, Serge: **L'abbé Henri-Raymond Casgrain et l'Acadie,** texte d'une étude ou conférence préparé au printemps de 1975, 28 pp.
12. Hautecoeur, Jean-Paul: **L'Acadie du discours. Pour une sociologie de la culture acadienne.** Les presses de l'Université Laval, Québec, 1975, 351 pp.
13. LeBlanc, Raymond: "Pour une interprétation critique des complaintes acadiennes", **Revue de l'Université de Moncton,** vol. VIII, mai, 1975, pp. 79-103.

b) Le Nouveau-Brunswick

14. Barto, Martha Ford: **Passamaquoddy, Genealogy of West Isles families.** Lingley Printing Co., St-John, N.B., 1975, 228 pp.
15. Rayburn, Alan: **Geographical names of New Brunswick.** Dept. of Energy, Mines and Resources, Ottawa, Canada, 1975, 304 pp.

c) La Nouvelle-Ecosse

16. Fischer, Jérome E: **Acadian folkmusic of Nova Scotia,** thèse manuscrite de Maîtrise en ethnomusicologie, Hunter College, New York, 1975, 92 pp.
17. Grantmyre, Barbara: **The river that missed the boat,** 1st ed., Petheric Press, Halifax, 1975, 102 pp.
18. Hart, Harriet Cunningham: **History of the county of Guysborough.** Mika Pub Co., Belleville N.S., 1975, 261 pp.

d) Iles de la Madeleine

19. Harvey, Azade: **Les contes d'Azade. Contes et légendes des Iles de la Madeleine.** Editions de l'Aurore, Montréal, 1975, 174 pp.

e) La Louisiane

20. Del Sesto, Steven L: **The culture of Acadiana; Tradition and change in South Louisiana.** University of Southwestern Louisiana, Lafayette, 1975, 174 pp.

B. L'ACADIE FRANÇAISE (1604-1713)

1) L'ensemble du Canada

21. Caron, Adrien T. ptre: **De Québec en Acadie; sur les pas de Mgr de Saint-Vallier, avril-août 1686. Etudes et plans.** Québec, imprimé par l'auteur, 1975, 22 pp.

2) L'Acadie l'ensemble des provinces Atlantiques

a) L'Acadie en général

22. Daigle, Jean: "Nos amis les ennemis: Relations commerciales de l'Acadie avec le Massachusetts, 1670-1711", thèse manuscrite de Ph. D., University of Maine, Orono, 1975, 221 pp.
23. Emont, Bernard: "Les Muses de la Nouvelle-France de Marc Lescarbot; Edition critique", thèse manuscrite de Ph.D., Université de Bordeaux, 1975, 323 pp.
24. Roy, Raymond: "La croissance démographique en Acadie de 1671-1763", thèse manuscrite de M.A. Université de Montréal, 1975, 152 pp.
25. Salter, Michael A: "L'ordre de Bon Temps", **Nova Scotia Historical Quarterly,** vol. 5, no 2, juin 1975, pp. 143-154.

b) La Nouvelle-Ecosse

26. Eaton E: **Two Early Churches at Chipman Corner, N.S.; The Acadian Church of Saint-Joseph, 1689-1755; The Congregational Church of Horton, Cornwallis 1768-1874,** Upper Canard, N. S., imprimé par l'auteur, 1975, 4 pp.
27. Trueman, Howard: **The Chignecto Isthmus and its first settlers,** Mika Pub. Co., Belleville N. S., 1975, 278 pp.

C. LES FRANÇAIS NEUTRES (1713-1763)

1) L'ensemble du Canada

28. Finn, Gérard: "La carrière de l'abbé Jean-Louis Leloutre et les dernières années de l'affrontement anglo-français en Acadie", thèse manuscrite de doctorat, Université de Paris, 1975, 269 pp.
29. Grant, Helen M: "The Deportation of Acadians", **Nova Scotia Historical Quarterly,** special supplement, 1975, pp. 101-117.

2) Les Acadiens hors des provinces Atlantiques

30. Barron, Bill: **The Vaudreuil Papers. A calendar and index of the personnal and private records of Pierre de Vaudreuil, Royal Governor of the French Province of Louisiane,** 1743-1753. Polyanthos, New-Orleans, 1975, 543 pp.

D. ENRACINEMENT DANS LE SILENCE (1763-1881)

1) L'ensemble du Canada

2) L'ensemble des provinces Maritimes

31. Doucet, Camille-Antonio, o.c.s.o.: **A la défense de la minorité acadienne.** Sudbury, Société Canadienne d'histoire de l'Eglise Catholique, 1975, 13 pp.
32. Tallman, Ronald D: "Peter Mitchell and the Genesis of a National Fisheries Policy", **Acadiensis,** vol. 4, no 2, printemps 1975, pp. 66-78.
33. Wade, Mason: "After the Grand Derangement: The Acadians' return to the Gulf of St-Lawrence and to Nova Scotia", **The American Review of Canadian Studies,** vol. 5, no 1, spring 1975, pp. 42-65.

3) Le Nouveau-Brunswick

34. Albert, Luc: "La loi des écoles du Nouveau-Brunswick, 1871", **Le Brayon,** mai 1975, vol. 3, no 3, pp. 20-23.
35. Blanchard, Raymonde: **Un court historique des Savoie de Néguac. Complexe Savoie 3700.** Présenté au Dept. des Ressources Historiques du N.-B. et l'administration du Village Historique Acadien, le 1 octobre 1975, Caraquet, 18 pp.
36. Buchanan, Marilyn L., Nason, Roger P.: **A new calendar of the Papers of the House of Assembly of New Brunswick,** Fredericton, Public Archives of New Brunswick, 1975, 296 pp.
37. Cormier, Rosemonde: **Etude sur la maison Godin (R-49) Complexe du pêcheur 3900.** Présenté au Dept. des Ressources Historiques du Nouveau-Brunswick, et à l'administration du Village Historique, 28 novembre 1975, Caraquet, 1975, 40 pp.
38. Desjardins, Georgette, r.h.s.j.: "La république du Madawaska a cent cinquante ans (1825-1950)", **Le Brayon,** vol 3, no 3, mai 1975, pp. 20-23.
39. Hébert, Léo-Paul: "Le Père Jean-Baptiste de LaBrosse à la Baie des Chaleurs", **Revue d'histoire et de tradition populaire de la Gaspésie,** oct.-déc. 1975, pp. 175-182.
40. LeBlanc, Ronald C: "Le système monétaire au Nouveau-Brunswick au XIXe siècle", **Revue d'histoire de la Société Historique Nicolas-Denys,** vol. III, no 2, avril-juin 1975, pp. 10-12.
41. LeBreton, Clarence: **Complexe Robichaud 3300. Histoire d'une famille acadienne et de son environnement.** Présenté au Dépt. des Ressources Historiques du Nouveau-Brunswick et à l'administration du Village Acadien, le 15 mai 1975, Caraquet, 58 pp.
42. Robichaud, Donat, Mgr: "Les Eglises d'Inkerman", **Revue d'histoire de la Société Historique Nicolas-Denys,** vol. III, no 4, sept.-déc., 1975, pp. 21-40.
43. Thériault, Bernard: **Les Robins: présence jersiaise en Acadie.** Présenté au Dept. des Ressources Historiques du Nouveau-

Brunswick et à l'administration du Village Historique Acadien, le 24 nov. 1975, Caraquet, 60 pp.

44. Thériault, Fidèle: "Grand-Anse: Histoire gravée dans la pierre". **Revue d'histoire de la Société Historique Nicolas-Denys,** vol. III, no 3, juil.-sept., 1975, pp. 33-37.

4) La Nouvelle-Ecosse

45. Black, Mary: "Cape Breton's Early Roads". **Nova Scotia Historical Quarterly,** vol. 5, no 3, sept. 1975, pp. 277-296.
46. Keane, Patrick, Dr.: "Adult Education in Nova Scotia". **Nova Scotia Historical Quarterly,** vol. 5, no 2, juin 1975, pp. 155-165.
47. Smith, Leonard, H, ed.: **St-Mary's Bay; 1818-1829; 1840-1844; Catalogue of families, St-Mary's Bay Roman Catholic Parish, Clare, Digby County, N. S.,** compiled by Father Jean-Mandé Sigogne, Clearwater, Fla., 1975, 2 volumes, 353 pp.

5) Le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Angleterre

48. D'Entremont, Clarence-J., ptre.: "Les Franco-Américains de la Nouvelle-Angleterre", **Amitiés Catholiques françaises,** 60e année, no 96, avril 1975, pp. 26-36.
49. Jones, Howard: "Anglophobia and the Aroostook War". **The New-England Quarterly,** vol. XLVIII, no 4, déc. 1975, pp. 519-539.

6) La Louisiane

50. Gibson, Dennis, A.: **Index to Louisiana Place Names mentioned in the war of the rebellion; A compilation of the official records of the Union and Confederate armies.** University of Southwestern Louisiana, Lafayette, 1975, 383 pp.
51. Hébert, Donald, Rév.: **A guide to church records in Louisiana,** imprimé par l'auteur, Eunice, La., 1975, 350 pp.

E. LA PÉRIODE CONTEMPORAINE (1881-1975)

1) L'ensemble du Canada

2) Les provinces Maritimes

a) L'ensemble des provinces

52. **Commission de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes.** Rapport annuel, vol. 1, 1974-75, Fredericton, sept. 1975, 70 pp.
53. Forbes, E.A.: "The Origins of the Maritime Rights Mouvement", **Acadiensis,** vol. 5, no 1, automne 1975, pp. 54-66.
54. Garvie, Marcel: "L'Evolution de l'enseignement de l'histoire". **Revue d'histoire de la Société Historique Nicolas-Denys,** vol. III, no 1, pp. 6-8, et vol. III, no 2, 1975, pp. 4-7.
55. MacPherson, Ian: "Patterns in the Maritime Co-operative Mouvement, 1900-1945", **Acadiensis,** vol. 5, no 1, automne 1975, pp. 67-83.

56. **Projet des francophones de l'Atlantique. Moncton carrefour de deux cultures,** Moncton, N.-B., Profat, 1975, 130 pp.

b) Le Nouveau-Brunswick

57. Arsenault, Yvette, Sr. f.m.a.: "Un grand frère acadien et un homme d'action: Mgr Louis-Joseph Arthur Melanson". **Revue d'histoire de la Société Historique Nicolas-Denys,** vol. III, no 3, juil.-sept., 1975, pp. 5-15.
58. Benoît, Carmelle et Romain Landry: **Evaluation du projet coopération des localités rurales de la paroisse de Beresford, N.-B. Un pays a défaire ou à construire,** s.1., 1975, 209 pp.
59. **Comité d'étude sur l'enseignement supérieur de la langue française au Nouveau-Brunswick,** rapport sous la direction de M. Louis Lebel, Fredericton, 1975, 86 pp.
60. Cormier, Rita, Sr.: "L'Association acadienne d'éducation". **Revue d'histoire de la Société Historique Nicolas-Denys,** vol. III, no 1, janv.-mars, 1975, pp. 9-15.
61. DeGrâce, Eloi: **Inventaire des journaux: Le Reflet du Nord, L'Analyste, Le Journal Acadien et Le Pari,** Moncton, imprimé par l'auteur, 1975, 31 pp.
62. Duguay, Diane: "Loisirs d'autrefois (1940-1950)". **Revue d'histoire de la Société Historique Nicolas-Denys,** vol. III, no 3, juil.-sept., 1975, pp. 27-32.
63. Gallant, Normand et Luciane Rousseau: "Allardville". **Revue d'histoire de la Société Historique Nicolas-Denys,** vol. III, no 1, janv.-mars, 1975, pp. 18-27.
64. Gauthier, Poulin, Thériault et Associés: **Comté de Kent County. Plan préliminaire. Aménagements touristiques. Preliminary plan. Tourist Development,** Québec, miméographié, 1975, 238 pp.
65. Gautreau, Gérard, A. ptre: **Centenaire de Saint-Isidore, 1875-1975,** Saint-Isidore, chez l'auteur, 1975, 106 pp.
66. Haché, Louis: "Le Phare de Pointe Miscou". **Revue d'histoire de la Société Historique Nicolas-Denys,** vol. III, no 4, sept.-déc. 1975, pp. 11-20.
67. Hatfield, Michael: "H. H. Pitts and Religion in New Brunswick Politics", **Acadiensis,** vol. 4, no 2, printemps 1975, pp. 46-55.
68. Laplante, Léopold, c.j.m.: **Les cours d'été au Collège de Bathurst, (l'Université du Sacré-Coeur), 1936-1974,** Bathurst, miméographié, 1975, 33 pp.
69. Léger, Edith: "Faits et coutumes du passé". **Revue d'histoire Nicolas-Denys,** vol. III, no 3, juil.-sept., 1975, pp. 16-26.
70. Touchette, Rachel: "La médecine d'autrefois". **Revue d'histoire de la Société Historique Nicolas-Denys,** vol. III, no 4, oct.-déc., 1975, pp. 5-10.

c) La Nouvelle-Ecosse

71. Lotz, Jim: "The Historical and Social Setting of the Antigonish Mouvement". **Nova Scotia Historical Quarterly,** vol. 5, no 2, juin 1975, pp. 99-116.

d) Ile du Prince-Edouard

72. Arsenault, Georges: "La quête de la Chandeleur chez les Acadiens de l'Ile du Prince-Edouard". Mémoire manuscrit, Université Laval, 1975, 61 pp.

II LES SECTEURS D'ACTIVITÉ

A. LE DOMAINE ÉCONOMIQUE

1) Géographie. Voir: 11, 15, 21, 24, 45, 50.
2) Economie. Voir: 5, 40, 55, 66, 71.
3) Commerce. Voir: 22, 43.

B. LE DOMAINE SOCIAL

1) Société. Voir: 17, 18, 20, 23, 25, 27, 33, 35, 38, 39, 48, 56, 63, 65.
2) Sociologie. Voir: 12, 58, 64.
3) Folklore. Voir: 6, 7, 8, 9, 13, 16, 19, 69, 72.
4) Politique
   a) Administration. Voir: 36, 53.
   b) Militaire. Voir: 39, 49.
5) Biographie. Voir: 28.
6) Généalogie. Voir: 14, 44, 47.

C. SCIENCES ET MÉDECINE

1) Médecine. Voir: 70.

D. ARTS ET ÉDUCATION

1) Education. Voir: 34, 46, 52, 54, 59, 60, 68.
2) Arts. Voir: 62.

E. ARCHITECTURE.

Voir: 37, 41.

F. RELIGION

Voir: 26, 31, 42, 57, 67.

G. SOURCES DOCUMENTAIRES:

Voir: 1, 2, 3, 4, 10, 30, 32, 51, 61.

Les Cahiers de la Société Historique Acadienne, Vol. VII no 2, juin 1976

NOUVELLES PUBLICATIONS

Un ouvrage portant sur l'oeuvre missionnaire aux Iles-de-la-Madeleine vient d'être publié par Rose-Delima Gaudet sous le titre **Odyssée missionnaire, 1720-1900.** On y retrouve des informations sur la plupart des missionnaires qui oeuvrèrent dans la région.

* * * *

Félix Thibodeau, de Church Point en Nouvelle-Ecosse, vient de publier **Dans 'note' temps.** Il s'agit d'un receuil de souvenirs, de traditions populaires et de folklore de la région de la baie Sainte-Marie.

* * * *

Charlotte L. Melvin dans **Madawaska: A Chapter in Maine New Brunswick Relations** brosse l'histoire des premiers établissements de la région ainsi que les événements qui conduisirent au traité de Webster-Ashburton de 1842.

* * * *

Alexandre-J. Savoie vient tout juste de lancer **Un demi-siècle d'histoire acadienne** qui est une biographie du docteur A.-M. Sormany. Nos lecteurs se souviendront que l'auteur avait fait une courte présentation de sa recherche dans le **Cahier** de décembre dernier.

* * * *

Sous le titre **Lâche pas la patate** le Cajun de Louisiane Revon Reed conte l'histoire des Acadiens de la région. Outre des repères chronologiques, ce livre traite de la vie de famille, des métiers et des langues du Cajun.

la société
historique
acadienne